



VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1991

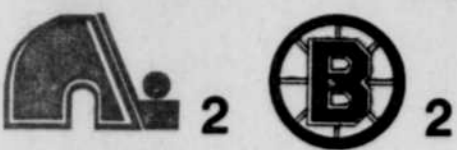
QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 336
44 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus T.P.S. T.V.G.

50¢ Plus T.P.S. T.V.G.

LE SPORT



Les Nordiques arrachent un autre point à l'étranger

Les Nordiques ont été patients, mais ce fut pas suffisant pour mériter un premier gain à l'extérieur puisqu'ils ont annulé 2-2 avec les Bruins au Garden de Boston. **S-2 et S-3**

WEEKEND

Quelques reflets de la plus grande civilisation de l'or



L'El Dorado, l'Homme couvert d'or, était un géant étincelant aux pieds d'argile. De la plus grande civilisation de l'or, il ne reste que des reflets, visibles sous un éclairage parcimonieux, mystérieux. Ainsi apparaît l'exposition *El Dorado*, l'or de Colombie, qui s'arrête au Musée de la civilisation, jusqu'au 30 mars. **A-8**

L'ÉCONOMIE

Le taux préférentiel à 8 %, le plus bas niveau en 18 ans

Prenant tout le monde par surprise, la Banque Royale a réduit son taux préférentiel de un demi-point à 8 %, hier, et la plupart des institutions financières ont suivi. **B-1**

LA RÉGION

Laval contredit le Palmarès des collèges de l'Actualité

Les 14 collèges publics et privés de la région ont une qualité d'enseignement généralement comparable, selon une étude réalisée par l'université Laval. **A-3**

LE CANADA

André Ouellet veut laisser les provinces gérer le référendum

Le premier ministre Brian Mulroney pourrait très bien confier aux provinces le soin de gérer à sa place la tenue du référendum national, a soutenu André Ouellet. **A-5**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	B-7 à B-10
Arts	A-8 à A-10
Bridge	B-10
Décès	B-11 et B-12
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-12
Horoscope	B-10
Le Monde	A-11, A-13 et B-5
Louis Guy Lemieux	B-13
Où aller à Québec	A-9
Québec et l'Est	B-13 et B-14
Week-end	A-8 à A-11

TABLOID	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ennuagement en matinée. Possibilité d'un peu de neige par la suite. Max. : -12 à -14. Min. : près de -19. Probabilité de précipitations : 40 %. Demain : nuageux avec éclaircies et possibilité de neige. **S-16**

Rapport du vérificateur général du Québec Jugement sévère sur la SDI

Le vérificateur général porte un jugement sévère sur la Société de développement industriel (SDI) à qui il reproche de mal évaluer les risques inhérents aux entrepreneurs et aux entreprises auxquels elle vient en aide.

LE SOLEIL

Dans son rapport soumis à l'Assemblée nationale hier, le vérificateur général par intérim, Guy Breton rappelle que cette société d'État chargée de venir en aide aux entreprises québé-

coises administre un portefeuille d'aide financière de 1,7 milliard \$. De cette somme, environ 1 milliard \$ provient de décisions émanant directement du gouvernement pour la réalisation d'un projet économique. Depuis 1987, la SDI a modi-

fié sa stratégie d'intervention en remplaçant les habituelles subventions par une forme de participation au capital de risque.

Or, le vérificateur porte un regard sévère sur les mécanismes de contrôle des risques inhérents à son aide financière. « Les risques (assumés par la SDI) sont plus grands parce que les mécanismes ne sont pas suffisants », soutenait hier M. Breton en conférence de presse.

Après avoir évalué la gestion des 700 demandes d'aide financières autorisées depuis 1987 (300 millions \$), le vérificateur relève des lacunes importantes :

— 35 % des analyses ne précisent pas adéquatement les forces et les faiblesses de la direction de l'entreprise ;

— on n'exige pas toujours de bilans personnels des dirigeants de l'entreprise demanderesse ;

— on évalue mal le risque

inhérent au secteur dans lequel oeuvre l'entreprise demanderesse ;

— mauvaise évaluation du risque inhérent à l'entreprise demanderesse ;

— délais de traitement de 3 à 4 fois plus long des demandes par rapport aux autres institu-

Suite A-2, SDI...

Autre texte en page A-4

La Fée des étoiles est ébahie !



La hotte que mère Noël destinait aux maisons d'hébergement pour femmes violentées est désespérément vide. L'État fait attendre son aide. Plusieurs ressources sont menacées de fermeture. C'est le message qu'a livré, hier, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement, représenté sur notre photo (de g. à d.) par Mmes Isabelle Drolet, déléguée régionale de Montréal ; Suzanne Boudreault, intervenante à la Jonction pour elle, de Lévis ; Rosa Miranda, de la Maison pour femmes immigrantes de Québec ; Nathalie Plamondon, de la Maison des femmes de Québec ; la mère Noël personnifiée par Caroline Côté, du même organisme ; Liliane Côté, présidente du regroupement ; la Fée des étoiles qu'incarne Caroline Guay, de la Maison pour femmes immigrantes.

Texte en page A-3

Procès de William Kennedy Smith Des contradictions de l'accusatrice mises en évidence

WEST PALM BEACH, Floride (AFP, AP) — La jeune femme qui accuse William Kennedy Smith de viol a vécu, hier, un contre-interrogatoire douloureux, l'avocat de la défense ayant mis en évidence plusieurs contradictions entre ses dépositions précédentes et son témoignage de la veille à la barre du tribunal de West Palm Beach.

La femme s'est mise à pleurer à plusieurs occasions et la juge qui préside le tribunal a été forcée à une occasion de suspendre la séance de contre-interrogatoire menée par l'avocat Roy Black.

Après quelques incidents techniques qui avaient permis d'entrevoir son visage pendant quelques instants, mercredi, la chaîne de télévision CNN, qui retransmet intégralement le procès en direct depuis lundi, a décidé d'assurer l'anonymat de

l'accusatrice de William Kennedy Smith en agrandissant la zone grise qui recouvre en permanence son visage à l'écran.

Elle est apparue, hier, toujours aussi strictement vêtue — veste bleu marine et chemisier blanc — et comme la veille, elle a fondu en larmes à plusieurs reprises lorsque les questions abordaient les épisodes les plus crus de la fin de soirée du 30 mars dernier, qu'elle passa avec le neveu du sénateur Edward Kennedy dans une boîte de nuit à la mode avant de suivre le jeu-



William Kennedy Smith.

ne homme dans la propriété des Kennedy.

À un certain moment, la femme a répliqué à l'avocat qui lui demandait si elle voulait une suspension de la séance : « Cela a été un cauchemar, je veux que cela finisse ».

Black s'est efforcé de passer au crible son témoignage plein d'émotion de la veille, en s'intéressant plus particulièrement à ses collants, qui ont été retrouvés dans sa voiture après le viol présumé, et le viol lui-même.

Suite A-2, Smith...

Québec en appellera d'un jugement affectant un règlement de zonage

La cour municipale de Québec a émis, cette semaine, un jugement qui risque d'invalider en quelque sorte l'application du règlement de zonage et d'urbanisme en ce qui concerne les usages remontant avant 1988 et touchant les propriétés des anciens quartiers de la ville.

LE SOLEIL

La ville a annoncé qu'elle porterait ce jugement en appel et a bon espoir de faire reconnaître son droit comme cela s'est déjà passé dans d'autres causes similaires au cours des récents mois.

Mais si celui-ci était maintenant après ces démarches auprès d'instances supérieures, il entraînerait l'octroi de droits acquis à certains propriétaires des quartiers visés qui, autrement, auraient pu se voir poursuivre en vertu du règlement sur le zonage et l'urbanisme.

Rappelons qu'il y a un peu plus d'un an la ville de Québec traînait en cour les proprié-

taires du Club du Tapis Vert, situé sur le chemin de la Canardière, pour avoir exploité des jeux électroniques, un usage prohibé par l'article 32.6 du règlement de zonage VQZ-1.

Le juge Jean-Charles Brochu, de la cour municipale, a décidé, cette semaine, que cette plainte devait être rejetée et a expliqué que l'usage reproché doit être considéré comme un droit acquis puisque le club l'exerçait depuis 1982, soit six ans avant que ne soit adopté le règlement VQZ-1 en vertu duquel la ville avait porté sa plainte.

Or, selon le juge Brochu, le règlement VQZ-1 abrogeait en

Suite A-2, Québec...

L'ARBRE ENCHANTÉ

DES CHEVALIERS DE COLOMB



Cette année, du 1er au 22 décembre, les Chevaliers de Colomb, Assemblées Archevêque-Mathieu et Cardinal-Louis-Nazaire-Bégin de Lévis, ont besoin de vous pour venir en aide aux enfants défavorisés. « L'arbre enchanté » vous permettra d'offrir un cadeau de Noël à un enfant dont vous pourrez choisir le nom parmi une liste disponible au kiosque des Chevaliers de Colomb situé à l'entrée du corridor Toys'R'Us à Place Laurier.

PLACE LAURIER
PLACE AUX HÉRÉS

Suites de la première page

SDI...

tions oeuvrant dans le même domaine :

Outre ces déficiences dans la procédure d'évaluation des risques encourus, la SDI accuse un certain laxisme au chapitre du suivi de l'aide financière. Ainsi des sommes sont versées avant que la société ne dispose des états financiers récents de l'entreprise aidée.

Le vérificateur constate également que près de 10 % des déboursements examinés ont été effectués alors que les conditions d'aide n'avaient pas été respectées. De plus, dans 60 % des dossiers examinés par le vérificateur, les rapports d'analyse et de suivi annuels n'avaient pas été produits.

Autant de lacunes, note le vérificateur qui « font que la Société ne peut déceler en temps opportun les entreprises susceptibles de ne pas respecter leurs engagements ». Les pertes anticipées à la fin de chacun des trois derniers exercices financiers de la SDI atteignaient 10 %, 14 % et 18 % de l'aide financière en vigueur, révèle le vérificateur général.

Interrogé hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérard Tremblay, a reconnu qu'avant 1987 « la SDI donnait des subventions qui étaient orientées vers la quantité plutôt que la qualité ».

Le ministre estime qu'on peut difficilement comparer la SDI à des institutions financières traditionnelles qui fonctionnent avec des garanties à court terme alors que la SDI se spécialise justement dans le capital de risque. Le ministre soutient que depuis 1990, la SDI a mis en place un nouveau mode de fonctionnement afin d'assurer notamment « un meilleur suivi des dossiers ».

Smith...

même, que la défense estime matériellement impossible si l'on s'en tient au récit de la jeune femme.

Black s'est d'abord consacré aux collants noirs qu'elle portait ce soir-là. Il voulait savoir si elle les avait retirés dans la maison des Kennedy avant d'aller faire une promenade sur la plage avec William, comme elle l'avait indiqué dans une de ses premières dépositions, ou si elle l'avait fait avant, dans sa voiture, comme elle l'avait déclaré dans une autre déposition.

La jeune femme a répondu ne pouvoir se souvenir de ce détail. « J'ai des trous de mémoire parce que j'ai été violée », a-t-elle souligné à plusieurs reprises.

L'avocat de la défense a ensuite abordé les faits lui-même : ce que la jeune femme considère comme un viol, et William Kennedy Smith comme un rapport sexuel par consentement mutuel.

Rappelant des déclarations précédentes de la jeune femme selon lesquelles William n'était pas en érection lorsqu'il l'a violée, l'avocat a passé l'accusatrice sur le grill : « Votre bras droit est maintenu au sol, n'est-ce pas ? Il vous écrase ? Et en même temps, il peut relever votre robe, il peut écarter votre culotte et il peut vous pénétrer sans être capable de tenir une érection ? ».

« Je ne... Il m'a violée », lui a répondu la jeune femme dans un souffle.

Après les questions de la défense, l'accusatrice a dû se plier à la législation sur les viols en répondant à une série de questions particulièrement précises destinées à définir juridiquement la nature du viol.

Il est probable que le prochain témoin appelé à déposer sera le sénateur Edward Kennedy.

**Dépistage du Sida
Les CLSC de Montréal
pris d'assaut grâce
au monde du sport**

MONTREAL (PC) — Côté prévention du sida, le beau monde du sport aura fait largement sa part dans les derniers jours.

À la clinique de dépistage du CLSC-Métro, on se bouscule aux portes. « Le nombre de gens qui veulent un test a doublé sinon triplé », admet un travailleur du centre.

Même phénomène au CLSC Centre-Ville: « On a une liste d'attente interminable, déclare Micheline Binette, travailleuse sociale à l'équipe Sida-centre-ville. On ne prend aucun rendez-vous avant la fin janvier. Jusque-là, on est débordés. »

Ce phénomène est-il dû à la campagne de sensibilisation sur le sida qui a toujours cours au début

décembre, ou est-il plutôt directement relié au cas Magic Johnson et à la menace qui plane sur les hockeyeurs professionnels? On ne sait trop.

« On n'a pas de statistiques. Mais tout ce qu'on sait, c'est que les demandes ont plus que doublé, explique Mme Binette. C'est un peu comme quand le grand public a découvert le sida, il y a quelques années. C'est un second réveil. »

Selon elle, les révélations touchant le monde des sports valent sûrement une bonne campagne de sensibilisation: « Chose certaine, à voir le nombre de gens qui nous appellent, je peux vous dire que c'est efficace. »

En attendant la TVQ, les municipalités peuvent toujours taxer la culture

MONTREAL — Avec le report de six mois de l'arrivée de la TVQ dans le champ des services, les municipalités du Québec gardent pour ce laps de temps le pouvoir d'imposer la taxe d'amusement dans le secteur culturel.

l'industrie du spectacle québécois.

Plus tôt en 1991, le gouvernement Bourassa annonçait vouloir enlever aux municipalités la taxe d'amusement dans le secteur culturel, afin qu'il n'y ait pas trois taxes (avec la TPS fédérale et la TVQ) à s'empiler sur les billets de théâtre, cinéma, concert, tour de chant, danse et autres arts d'interprétation.

La TVQ devant frapper les services (dont les places de spectacle) le 1er juillet 1992, producteurs et artistes espèrent que la taxe d'amusement sera alors bel et abolie dans le secteur culturel.

Mais « c'est difficile à dire pour le moment », constatait jeudi Gaëtan Morency, directeur général de l'Adisq (Association du disque et

Le délai de six mois donnera aux fonctionnaires des ministères des Affaires municipales et des Affaires culturelles un répit pour définir par des règlements le secteur culturel qui serait ainsi épargné.

La loi 145 sur la fiscalité municipale stipule que « le gouvernement peut, par règlement, prévoir toute catégorie de lieux d'amusements ou nommément désigner de tels lieux où (on) n'exige pas » ladite taxe d'amusement.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 5-12-91
2-7-2
8-3-2-9.

Québec...

viron 80 règlements de zonage qui existaient auparavant ce qui fait qu'aux yeux de la loi ceux-ci sont maintenant considérés comme n'ayant jamais été en vigueur.

« Les usages exercés avant le règlement VQZ-1, donc avant le 19 décembre 1988, sont donc tous légalisés par l'abrogation des restrictions ou prohibitions prévues dans les règlements abrogés », note le juge Brochu, ce qui permettrait de conférer des droits acquis aux propriétaires concernés.

Selon le conseiller juridique du Club du Tapis Vert, Me Michel Paradis, ce jugement, s'il est maintenu après les démarches d'appel de la ville, aura un impact très large puisqu'il pourrait permettre d'exonérer les propriétaires qui, avant 1988, auraient construit un bâtiment, aménagé un logement dans un sous-sol, consacré un terrain à un certain type d'usage, etc., et pourraient maintenant être accusés par la ville d'être en contravention avec le règlement VQZ-1 sur le zonage et l'urbanisme.

Selon Me Paradis, il semble que si la ville de Québec n'a pas obtenu

raison en déposant un appel en droit devant la cour supérieure, après être allée en cour d'appel sur permission, et après avoir présenté sa cause en Cour suprême, il n'aura d'autre recours que de demander au Parlement québécois de passer une loi privée pour corriger cette situation.

Du côté de la ville, le chef du contentieux, Me Denis Boutin, se dit très confiant et rappelle que, bon an, mal an, plusieurs contestations du règlement de zonages sont déposées et que, mêmes dans les causes similaires à celle qui l'oppose maintenant au Club du Tapis Vert, la ville s'en est toujours sortie victorieuse.

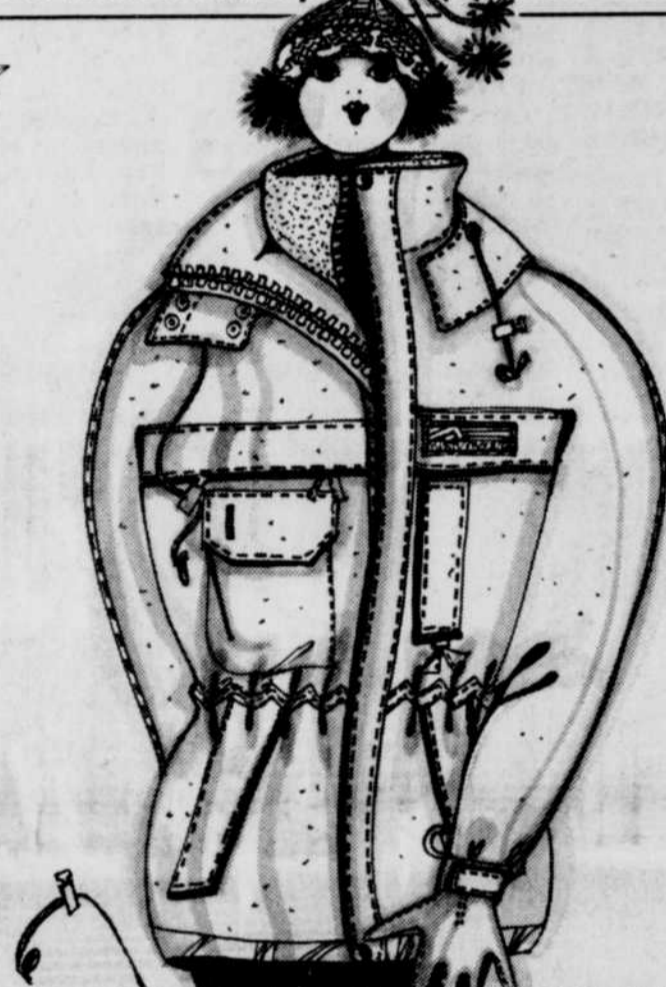
SÉPAQ...

Albert, l'Auberge de Fort-Prével, le village historique de Val-Jalbert et le parc des Voltigeurs, à Drummondville. Le tout ayant une valeur variant de 300 à 400 millions \$.

Notre chroniqueur de chasse et de pêche André-A. Bellemare donne tous les détails en page S-7.

NOUËL

les cadeaux les plus appréciés se trouvent toujours dans la boîte simons!



L'ANORAK DU GUIDE 199.95

c'est un quatre dans un... un cadeau tout à fait génial! c'est un long blouson taille coulissante, capuche détachable sur un blouson microfibre et tissu polaire entièrement réversible. faites vos combinaisons! vert et mauve bicouleur.



LE PETIT SAC COFFRET

un cadeau mignon pour twik, notre petit sac à fermoir loquet, fini verni ou suédine en noir et en couleurs ou métallique. 25.00



LES MULES POLAIRES 19.99

en tissu brossé, chaudes mules importées de france avec écusson brodé et semelle caoutchoutée. choix de couleurs et grandeurs. rég. 25.00



LE CARDIGAN SHETLAND JACQUARD 49.95

des bordures en fleurs pour le cardigan de twik... offrez-lui un style exclusif en pure laine shetland dans les tons de jade, gris, rouge, lilas, marine. p.m.g. rég. 65.00

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 21H00

HEURES D'OUVERTURE DE NOS TROIS MAGASINS:
du lundi au vendredi: de 9H30 à 21H00
samedi et dimanche: de 9H30 à 17H00

la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



M. Terry Liston soutient que pour construire des sous-marins conventionnels, les chantiers de la MIL Davie savent faire aussi bien et aux mêmes coûts que les chantiers de l'étranger.

MIL Davie s'étonne des critiques du vérificateur

LÉVIS — Il n'en coûte pas plus cher de construire les bâtiments de guerre de la marine canadienne ici qu'à l'étranger, soutient la direction des chantiers MIL Davie à Lévis.

LE SOLEIL

MIL Davie tenait ces propos à la suite d'une information voulant qu'Ottawa fasse appel à l'étranger plutôt qu'aux chantiers maritimes canadiens pour l'exécution de trois sous-marins conventionnels.

« Donnez-nous des plans de sous-marins éprouvés et nous pourrions les faire aux mêmes coûts que dans d'autres pays », a déclaré, hier, M. Terry Liston, vice-président à l'administration des Chantiers MIL Davie. Du même coup, M. Liston répondait aux critiques du vérificateur général pour qui les contrats militaires octroyés par Ottawa à des chantiers canadiens coûtaient plus cher sans toujours donner des résultats satisfaisants.

Selon lui, l'inflation des coûts dans les contrats en cours, celui des frégates en particulier, tient davantage au fait qu'il s'agit de prototypes très sophistiqués dont il faut d'abord concevoir tous les plans. Dès lors, on ne peut, dit-il, établir de comparaisons avec d'autres navires construits ailleurs parce qu'au Canada, les coûts incluent la conception, le développement et la construction du prototype. À son avis, une commande identique coûterait aussi cher à l'étranger.

D'autre part, MIL Davie entend se battre pour continuer d'avoir sa part du marché des contrats du gouvernement fédéral.

Du côté syndical, on dit s'étonner que le vérificateur général tape uniquement sur MIL Davie alors que « nous ne sommes pas les seuls en cause », rétorque le président Robert Monette.

Et il ajoute : les chantiers de la MIL Davie ont une excellente expertise dans la construction navale. Ça fait 75 ans qu'on bâtit des navires militaires, ici, à Lévis-Lauzon, termine-t-il.



M. Robert Monette, président du syndicat des employés des chantiers maritimes, s'étonne que le vérificateur fédéral s'en prenne uniquement à la MIL Davie, qui a une excellente expertise.

Une étude de l'université Laval contredit le Palmarès des collèges de l'Actualité

Les 14 collèges publics et privés de la grande région de Québec (03) ont une qualité d'enseignement généralement comparable, selon une étude réalisée par l'université Laval.

LE SOLEIL

Les résultats de cette étude viennent donc contredire ceux du Palmarès des collèges publié en janvier dernier par l'Actualité qui notait des différences de qualité marquées entre les cégeps.

L'université Laval a comparé les résultats des étudiants inscrits au premier cycle à la fin du trimestre d'hiver 1991 selon leur programme et également selon le cégep de provenance.

Il en résulte que les performances des étudiants observées par l'université témoignent essentiellement que la formation collégiale qu'ils ont préalablement reçue est, à toutes fins utiles, équivalente d'un collège à l'autre, qu'il soit de plus petite ou de plus grande taille, qu'il soit en région urbaine ou en région périphérique ou encore qu'il soit de statut public ou privé.

Nous avons maintenant la preuve qu'il est faux de croire que la qualité de l'enseignement varie sensiblement d'un cégep à l'autre, a déclaré M. Jean-Claude Méthot, vice-recteur aux études à Laval qui

dévoilàit, hier, les résultats de cette étude.

Les directions des cégeps qui ont elle-mêmes réclamé cette étude ne sont pas étonnées de ce constat. Selon MM. Jean Asselin et Guy Forgues, respectivement directeur général du cégep François-Xavier Garneau et du campus Notre-Dame de Foy, il faut comprendre que les cégeps, sans distinction, sont soumis aux mêmes règles en matière de programmes d'enseignement et de régimes d'études.

Les critères utilisés

Comment expliquer que l'étude de l'université et le Palmarès de l'Actualité en arrivent à des résultats si différents? C'est bien simple de dire, M. Asselin : « Tout dépend des critères utilisés. Ce qui est important de connaître, ce sont les résultats académiques. » L'Actualité a classé les cégeps selon quatre critères : équipement culturel et sportif, professeurs, profils des élèves et encadrement pédagogique.

L'Actualité prévoit publier au cours des prochains mois un autre Palmarès des collèges. Avant d'accepter d'y participer, les directions des cégeps veu-



M. Jean-Claude Méthot, vice-recteur aux études à l'université Laval, et M. Guy Forgues, directeur général du campus Notre-Dame de Foy, ont rendu publique une étude sur la qualité de l'enseignement des cégeps qui contredit le Palmarès de l'Actualité publié en janvier dernier.

lent connaître les critères qui seront utilisés, a précisé M. Asselin.

L'étude de Laval ne tient cependant pas compte des étudiants qui ont abandonnés. L'Université de Montréal a réalisé, l'an dernier, une étude du même genre. Contrairement à Laval, on constate que certains cégeps sont moins performants bien que dans l'ensemble il n'y a pas de variations importantes.

Dans la région de Québec, comme c'est le cas ailleurs, cer-

tains cégeps sont plus courus que d'autres. C'est le cas notamment de Sainte-Foy et de F.-X. Garneau. Généralement, ces deux institutions doivent refuser des étudiants.

Il faut maintenant se demander si les finissants du secondaire prendront au sérieux cette étude qui leur dit que le choix du cégep n'a pas d'influence sur leurs résultats académiques.

Selon M. Forgues, dans son choix d'un cégep, l'étudiant doit surtout tenir compte des autres

services qui lui sont offerts : activités sportives et culturelles, pensionnat et autres.

Sanction de la nouvelle loi sur les armes à feu

OTTAWA (PC) — Il sera dorénavant plus difficile de se procurer une arme à feu au Canada.

La veille du deuxième anniversaire de la fusillade de l'École polytechnique, le gouverneur général Ray Hnatyshyn a approuvé, en fin de journée hier, la sanction royale au projet de loi C-17 restreignant l'utilisation des armes à feu et interdisant, à compter de l'an prochain, l'importation d'armes para-militaires d'attaque.

Le Sénat a donné son aval au projet après une entorse à sa procédure et un débat empreint de sobriété au cours duquel les noms des 14 victimes de la tuerie ont été lus à haute voix. Le 7 novembre, la Chambre des Communes approuvait, par 189 voix contre 14, les modifications au Code criminel proposées par la ministre de la Justice, Mme Kim Campbell.

En vertu des nouvelles dispositions législatives, il faudra désormais être âgé de 18 ans pour se procurer une arme et attendre 28 jours avant d'en prendre possession. Les chargeurs d'armes semi-automatiques ne pourront contenir plus de cinq balles (10 pour les fusils) et les 50 000 armes d'attaque en circulation devront être modifiées pour respecter la loi, qui renforce par ailleurs les conditions d'entreposage de toutes les catégories d'armes.

« C'est une victoire. Ça montre que nous pouvons battre le lobby des armes, riche et puissant. C'est très encourageant pour le travail à venir », a déclaré Mme Heidi Rathjen, porte-parole de la Coalition en faveur du contrôle des armes à feu, qui s'est battue pour faire changer la loi. Mme Rathjen faisait partie des femmes blessées par Marc Lépine le 6 décembre 1989.

La coalition se montre d'autant plus heureuse de l'action des parlementaires canadiens qu'aux États-Unis, un timide projet de loi de même nature (le Brady Bill) est mort au feuillet du Congrès, qui n'a pas su résister aux assauts du puissant lobby piloté par le National Rifle Association (NRA).

« C'est un pas en avant qui est énorme », a déclaré la sénatrice Joyce Fairbairn, de l'Alberta, au cours du débat en troisième lecture pendant lequel aucun des 24 sénateurs du Québec n'a pris la parole.



L'opération Nez Rouge renait aujourd'hui!

Ce n'est pas une mais bien 47 Opérations Nez Rouge à travers le Québec qui entreprennent leurs activités de sécurité routière simultanément aujourd'hui, et jusqu'au 31 décembre, disait hier le président-fondateur Jean-Marie De Koninck. Il lançait alors la 8e reprise de l'événement en présence du ministre des Transports Sam Elkas et de M. Jean-P. Vézina (au centre), pdg de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Les mascottes Willipo et Nez Rouge, respectivement de l'Hippodrome et de l'Opération Nez Rouge, n'ont pas voulu manquer le « show ». Le ministre Elkas a en outre exprimé le souhait de faire le 100 000e accompagnement prévu au cours des prochaines semaines. À Québec le numéro à composer est le 688-8080, entre 18 h et 3 h du matin, pour obtenir gratuitement les services d'un chauffeur privé. Plus de 8000 bénévoles à Québec devraient pouvoir faire quelque 9000 accompagnements, comparativement à 7891 réalisés en 1990.

Faute de financement

Une douzaine de maisons d'hébergement pour femmes violentées devront fermer après les Fêtes

Les maisons d'hébergement pour femmes violentées crient au secours. Si le gouvernement ne leur accorde pas le financement dont elles ont besoin, une douzaine d'entre elles devront fermer leurs portes après les Fêtes. C'est le cas notamment de la Jonction pour elle (Lévis), du Havre L'Éclaircie (Saint-Georges), des maisons de Matane, de Baie-Comeau et de Forestville.

LE SOLEIL

Voilà la situation dramatique dans laquelle se débattent les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, au Québec. L'urgence est telle qu'après avoir convoqué une conférence de presse, hier, une quarantaine d'intervenantes du Regroupement provincial se sont rendues à l'Assemblée nationale afin d'apprendre — grâce aux questions de l'Opposition — quand leur prochain budget triennal sera enfin rendu public. Le premier ministre Robert Bourassa a répondu que cela se fera incessamment.

Les femmes s'impatientent car le plan triennal adopté en 1987 est échu depuis près de 20 mois.

« Comment expliquer que le gouvernement n'a pris que quelques jours pour dégager 20 millions \$ pour le Stade olympique alors que la décision d'ajouter 6 millions \$ au budget actuel des maisons d'hébergement du Regroupement provincial traîne depuis près de deux ans? » s'étonnent les intervenantes.

« C'est très questionnant! » lance la présidente du regroupement, Liliane Côté, selon qui le gouvernement doit se « mouiller » dans ce dossier.

passer des paroles aux actes. Si la situation perdure, précise-t-elle, il faudra s'interroger sur sa volonté politique de répondre aux besoins des femmes violentées.

Déjà dépensé

L'avocate affirme que l'endettement des maisons d'hébergement et leurs marges de crédit sont à leur maximum, de sorte qu'une bonne partie de la dernière tranche des subventions qui sera versée en janvier est déjà dépensée. Il faudra donc que plusieurs ressources mettent la clef dans la porte pour quelques mois, jusqu'au début de la nouvelle année fiscale.

Le regroupement évalue à 725 000 \$ les besoins de chaque maison d'hébergement pour femmes violentées. Mais il est prêt à se débrouiller avec une aide atteignant 70 % de cette somme, soit 500 000 \$. Cela

veut dire, pour les 80 ressources de la province, un total de 40 millions \$. Mais attention! Les femmes n'en demandent pas tant au gouvernement du Québec. Comme la contribution du fédéral est de 20 millions \$ et que le Québec verse déjà 14 millions \$, la somme à trouver se résume en réalité à 6 millions \$... l'équivalent de 12 km de route!

Me Liliane Côté précise qu'en fait, il en coûte beaucoup moins à l'État pour subventionner les maisons d'hébergement car ce que ce dernier « refusera de donner de la main droite il devra le donner de la main gauche aux services sociaux et de santé, sans véritablement agir sur la violence conjugale ».

Des statistiques

Les statistiques démontrent en effet, dit-elle, que 98 % des femmes violentées connaissent

des problèmes de santé et que près de la moitié ont des troubles psychologiques graves. « Si les femmes n'ont pas accès à des services adéquats en maison d'hébergement, elles s'orienteront vers les ressources publiques comme les CLSC et les urgences des hôpitaux pour obtenir un soulagement immédiat de leurs symptômes et non pas pour travailler sur l'origine réelle de leurs malaises. »

Rappelant que le Québec se plaint souvent à se comparer à l'Ontario, le regroupement provincial rappelle au premier ministre Bourassa que son homologue et ami Bob Rae consacre trois fois plus d'argent que lui à la lutte contre la violence conjugale. Avec 78 maisons d'hébergement, nos voisins versent près de 43 millions \$ tandis que, pour 80 ressources, le Québec se limite à une ponction de 14 millions \$ dans ses coffres.

LA POLITIQUE

Le vérificateur général Guy Breton revient à la charge

Les hauts fonctionnaires devraient rendre des comptes

Le vérificateur général par intérim, Guy Breton, est revenu à la charge, hier, pour presser l'Assemblée nationale et le gouvernement « d'exiger davantage » des grands commis de l'État en matière de reddition de comptes et de resserrer la gestion des ressources informatiques gouvernementales.

Dans son rapport rendu public hier, M. Breton suggère d'ailleurs aux parlementaires de tenter, « ne fût-ce qu'à titre expérimental dans un premier temps », une expérience d'imputabilité qui permette aux députés de questionner publi-

quement les hauts fonctionnaires sur leur gestion des affaires de l'État.

Le gouvernement n'ayant pas encore nommé un successeur permanent à M. Rhéal Chatelain, qui a quitté en août dernier, M. Breton doit assumer par intérim ce poste central de chien de garde des finances publiques.

Comme l'année dernière, le rapport du vérificateur réitère « la nécessité » d'une loi-cadre sur les organismes et entreprises du gouvernement. Cette loi-cadre devrait permettre justement d'assurer une véritable reddition de comptes de ces institutions par lesquelles transitent des centaines de millions de dollars des fonds publics.

L'information que reçoit l'Assemblée nationale de ces dizaines d'organismes et d'entreprises « laisse à désirer aux chapitres de

l'atteinte des objectifs et de l'utilisation des fonds », constate le vérificateur. M. Breton estime que le gouvernement lui-même « risque de ne pas disposer d'une information suffisante » pour juger correctement de la performance de ces organismes.

Quant aux rapports annuels de ces organismes et entreprises d'État, comme ceux des différents ministères, ils ressemblent plus à des opérations de relations publiques qu'à un véritable compte-rendu de leurs activités, déplore M. Breton.

Depuis quelques années déjà, le rapport annuel du vérificateur général insiste sur l'importance d'amener les grands commis de l'État à répondre de leur administration devant les élus. Même s'il est reconnu de « saine gestion » d'imposer des normes de reddition de comptes, « les véritables artisans de la gestion des minis-

tères et organismes du gouvernement que sont les hauts fonctionnaires » échappent toujours à cet exercice, déplore M. Breton.

Jusqu'ici, cette recommandation répétée du Vérificateur général, reprise par la Commission Lemieux-Lazure, s'est heurtée à l'opposition de ceux qui, particulièrement les ministres, craignent qu'elle ne donne lieu à une politisation de la haute fonction publique.

Parc informatique

Comme l'année dernière également, le rapport du vérificateur général relève de nombreuses faiblesses dans la gestion des ressources informatiques, notamment en matière de contrôle de l'accès aux multiples fichiers informatiques.

M. Breton constate encore que « l'accès aux ressources informatiques importantes n'est pas tou-

jours limité exclusivement aux personnes responsables de ces ressources ». Les droits d'accès à ces ressources ne sont pas toujours accordés en tenant compte des responsabilités réelles des utilisateurs et le caractère confidentiel des codes d'identification et des mots de passe permettant d'accéder à ces fichiers n'est pas toujours assuré, note-t-il.

Ces « faiblesses » sont relevées dans une multitude de ministères et organismes gouvernementaux, de l'Éducation à la Sécurité publique, en passant par la CSST où les enquêteurs du vérificateur ont constaté qu'un code d'identification avait permis plus de 50 000 violations des règles de sécurité.

Ces lacunes internes ne mettent cependant pas en cause, selon M. Breton, la confidentialité des informations contenues dans les fichiers du gouvernement.

Impression d'ensemble plutôt positive

Le rapport du vérificateur général du Québec, M. Guy Breton, pour l'année financière terminée en mars dernier est loin du « musée des horreurs » que son vis-à-vis canadien publie annuellement. M. Guy Breton dégage plutôt une « impression d'ensemble positive » de la gestion des finances de l'État.

Le vérificateur général par intérim explique ce phénomène par le fait qu'on s'intéresse d'abord aux mécanismes de gestion. « Nous essayons de couvrir le plus de terrain possible avec les ressources dont nous disposons. » M. Breton estime qu'on obtient une meilleure « rentabilité à long terme » en mettant en question les systèmes plutôt que les actes en particulier.

Ses enquêteurs n'en relèvent pas moins un peu partout dans l'appareil d'État des incongruités notables.

— C'est ainsi, par exemple, que le vérificateur général constate que la gestion des sentences de fin de semaine varie énormément d'un centre de détention à l'autre. Dans l'un, les peines de fin de semaine sont purgées intégralement alors que dans un autre on autorise des absences temporaires pour la nuit. Un troisième accorde même des absences temporaires d'une journée par fin de semaine. Il s'en trouve même qui autorisent des absences temporaires pour des raisons de ... surpopulation.

— À la Société d'habitation du Québec, on n'effectue pas de vérification pour s'assurer qu'un titulaire d'aide aux programmes d'habitation est toujours admissible.

— Au ministère des Affaires municipales, aucun mécanisme de contrôle n'a été établi pour juger du résultat du Programme d'aide



Guy BRETON

financière aux infrastructures d'aqueduc et d'égout qui existe depuis 30 ans et dans lequel on a englouti 676 millions \$.

— Au ministère du Revenu, 640 000 déclarations de revenus de particuliers de l'année 1989 ont été détruites parce qu'on jugeait qu'elles étaient « peu susceptibles » de faire l'objet de réclamations subséquentes.

— À la Régie des rentes, une erreur dans le calcul de la valeur actuarielle d'une rente a occasionné un paiement en trop de... 94 350 \$.

Transferts fédéraux aux provinces

Québec crie de nouveau à l'injustice

Après avoir crié à l'injustice depuis plusieurs années, le gouvernement Bourassa constate avec angoisse qu'Ottawa reste totalement insensible aux revendications du Québec qui a déjà accumulé plusieurs milliards de dollars en pertes à cause des coupures dans les transferts fédéraux.

LE SOLEIL

À moins de trois mois de la date habituelle du budget fédéral, Ottawa doit bientôt présenter le projet de loi sur les arrangements fiscaux, qui fixera jusqu'en 1997 les conditions selon lesquelles le gouvernement central attribue son aide financière aux provinces.

Les 11 ministres des Finances se réunissent d'ailleurs, jeudi, pour discuter de ces questions. Le Québec en profitera également pour demander à Ottawa de renoncer à une mesure annoncée dans le dernier budget fédéral et qui aurait pour effet d'accroître le fardeau fiscal des entreprises québécoises de 325 millions \$ en 1994, pénalisant ainsi le Québec plus que toute autre province.

Au cours d'une séance d'information à laquelle participaient hier le ministre des Finances Gé-

rard D. Levesque et deux de ses sous-ministres, on a indiqué aux journalistes que, dans leurs discussions avec leurs vis-à-vis québécois, les fonctionnaires fédéraux affirment ne pas être mandatés pour aborder plusieurs des priorités du Québec.

Ce briefing a été organisé afin de fournir « en toute objectivité » l'information aux médias dans le but avoué d'obtenir des appuis à la cause du Québec, a-t-on précisé d'emblée. Toutefois, l'exercice était conditionnel à ce que les reporters acceptent de ne pas attribuer aux personnes en cause les propos tenus au cours de cette rencontre.

Les transferts

À propos des discussions sur les paiements de péréquation et sur les transferts par lesquels Ottawa contribue au financement des services de santé et d'enseignement supérieur, on constate à

Québec que les fédéraux « ont l'air d'avoir beaucoup de temps devant eux alors que, nous, on en a beaucoup moins ».

Quant à savoir pourquoi Ottawa adopte cette attitude, les dirigeants québécois refusent de spéculer mais on admet que le dossier constitutionnel ne peut pas être complètement étranger à la discussion. S'il devait se produire des transferts massifs de pouvoirs du fédéral vers les provinces, cela aurait évidemment un impact sur les arrangements fiscaux.

Le Québec constate que, depuis quelques années, les vices du système font en sorte que les provinces riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent. Le gouvernement québécois réclame donc une revue globale de tous les programmes, ce qu'Ottawa a d'ailleurs accepté en principe.

S'appuyant sur le fait que les objectifs généraux du système de péréquation sont inscrits dans la constitution depuis 1982, Québec veut qu'en matière de péréquation, par exemple, on élimine le plafond qui lui a fait perdre 2,3 milliards \$ depuis 1988-89.

À propos des contributions d'Ottawa au financement des services de santé et d'enseignement supérieur, le Québec note que, théoriquement, si la tendance se maintient, c'est lui qui devra rembourser de l'argent au fédéral à compter de 1997. En 1991-92, les changements apportés au système depuis quelques années font en sorte qu'à ce chapitre, Ottawa verse 1,7 milliard \$ de moins au Québec. Et cela tout en maintenant ses normes en matière de gratuité des soins, par exemple.

Québec réclame donc des changements afin d'améliorer la redistribution de la richesse, d'assurer une meilleure efficacité des services et de combler l'écart qui s'est creusé au cours des dernières années en faveur des provinces les mieux nanties.

La déductibilité

Enfin, à court terme, même si la question n'est pas officiellement à l'ordre du jour, la délégation québécoise entend profiter de la prochaine réunion des ministres des Finances pour réclamer qu'Ottawa continue de permettre aux entreprises québécoises de déduire de leur impôt fédéral les sommes qu'elles versent au Québec au titre des taxes sur le capital et sur la masse salariale.

On estime au gouvernement québécois que cette mesure imposera injustement un fardeau supplémentaire de 325 millions \$ aux entreprises du Québec en 1994, première année où elle doit s'appliquer à 100 %.

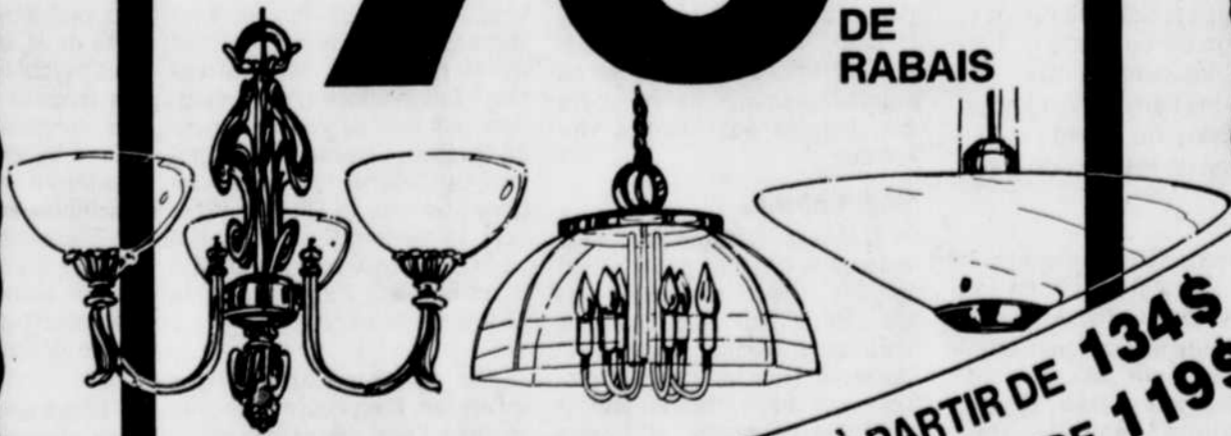
Au ministère des Finances, on note qu'en s'attaquant seulement à la déductibilité des taxes sur la masse salariale et sur le capital, Ottawa ferait en sorte que les déductions fiscales auxquelles ont droit les entreprises du Québec ne représenteraient plus que 16,3 % de l'ensemble des déductions accordées aux entreprises canadiennes.

Québec s'oppose à ce que soit modifiée la situation actuelle, qui est plus équitable. Présentement, les déductions permises aux sociétés québécoises représentent en effet 23,6 % du total canadien, ce qui correspond à l'importance de l'activité économique québécoise qui totalise 23,2 % de l'activité économique canadienne.

Luminaire
Mathieu et
LIGHTOLIER

Fêtent Noël!
DU 6 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER 1992

JUSQU'À
70%
DE RABAIS



SUSPENSIONS À PARTIR DE 134\$
PLAFONNIERS À PARTIR DE 119\$

Un technicien de la compagnie LIGHTOLIER sera sur place les samedis 7 et 14 décembre.

Luminaire
Mathieu

VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES
1240, CHAREST OUEST, 683-2244

1991 NIVA 4 X 4

GARANTIE 3 ANS
OU 72 000 KMGARANTIE 5 ANS
contre perforation
due à la rouille.Rédécouvrez **Jada**

* Taxe, transport et préparation en sus

COSSACK **Jada**

À partir de 8 497\$**

Aussi modèle de base à partir de 7 517\$*



AUTOMOBILE
MICHEL PAQUET INC.
196, rue de l'Église, N.-D. des Laurentides
849-2855

Exceptionnellement
OUVERT
SAMEDI
jusqu'à 15h



Loto-Québec



Tirage du

91-12-04

6 12 23 30 34 43

Numéro complémentaire: 7

Extra. Tirage du

91-12-04

NUMÉROS

514930

14930

4930

930

30

0

LOTS

100 000 \$

1 000 \$

250 \$

50 \$

10 \$

2 \$

RÉSULTATS

Loto-Québec

GAGNANTS

6/6

5/6+

5/6

4/6

3/6

LOTS

0

352

19 455

352 581

5 673 522,10\$

116 948,70\$

1 860,50\$

64,50\$

10,00\$

Ventes totales: 19 963 154,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$

Prochain tirage: 91-12-07

Prochain tirage: 91-12-06

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

André Ouellet: laissons les provinces gérer le référendum

Le critique officiel du Parti libéral a déclaré hier au SOLEIL que le premier ministre Brian Mulroney pourrait très bien confier aux provinces, à Robert Bourassa en particulier, le soin de gérer à sa place la tenue du référendum national.

LE SOLEIL

À la fin des travaux du Comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat sur le renouvellement du Canada hier midi, André Ouellet a expliqué au cours d'un entretien privé que le référendum national, que réclame avec insistance son chef, Jean Chrétien, « n'a pas à être tenu partout en même temps et pourrait prendre des formes différentes selon les provinces ou les régions : il faut prévoir une souplesse qui permette de respecter les prérogatives de chacun ».

La question d'un référendum national, ayant valeur de consultation de la population canadienne sur des offres constitutionnelles qui seraient endossées par les trois partis nationaux représentés au Parlement, n'arrête pas de soulever des vagues à Ottawa. Après que le ministre chargé du dossier constitutionnel, Joe Clark, eut concédé cette option au chef de l'opposition, une levée de boucliers dans le caucus québécois a poussé M. Mulroney à reculer.

On sait que le gouvernement du Québec rejette cette possibilité, qui pourrait entrer en conflit avec le référendum prévu par la loi 150 et réclamé par la Commission Bélanger-Campeau. André Ouellet lui-même représentait le Parti li-

béral au sein de cette Commission et il n'est pas sans avoir noté que la proposition de Jean Chrétien hypothéquait les chances de son parti au Québec.

Depuis qu'il a entrepris sa tournée des capitales provinciales, le premier ministre lui-même tient des propos de plus en plus confus sur la question. Il est d'autant plus difficile maintenant de savoir à quoi s'en tenir que, de façon tout à fait inhabituelle, le bureau du premier ministre à Ottawa a délibérément décidé de ne plus rendre public le texte des nombreux discours que M. Mulroney tient sur la question.

Néanmoins, comme le prouve un sondage réalisé fin septembre par Angus Reid, une majorité impressionnante de Canadiens et de Québécois — de l'ordre de 80 % — tient à endosser directement, par référendum, tout projet de réforme constitutionnelle, plutôt que de laisser cette responsabilité aux seuls premiers ministres ou aux législatures provinciales.

« Au plan stratégique, d'ajouter Angus Reid au cours d'un entretien avec LE SOLEIL, il est de l'intérêt de Robert Bourassa d'humilier les séparatistes (en obtenant un appui des Québécois à la réforme constitutionnelle) avant de déclencher une élection provinciale ».

C'est là que la nouvelle stratégie, telle qu'elle est développée par le critique officiel des libéraux, intervient. Selon André Ouellet en effet, il faut tenir compte du fait que plusieurs provinces, dont la Colombie-Britannique et le Québec, se sont de toute manière déjà engagées à consulter leur population par référendum.

Lorsque Jean Chrétien parle de référendum national, d'expliquer le député de Papineau, cela peut vouloir dire que Robert Bourassa respecte les obligations que lui impose la loi 150, en demandant aux Québécois de se prononcer sur les offres fédérales. Au moins une ou deux autres provinces auraient l'intention de faire de même. Les résultats de cette série de référendums régionaux se-

raient ensuite compilés et intégrés à une ensemble de résultats « nationaux ».

Toutefois, insiste André Ouellet, cela suppose d'abord que les trois partis officiellement représentés au Comité Beaudoin-Dobie se mettent unanimement d'accord sur un projet de réforme.

C'est également le message qu'est venu livrer au Comité mixte, hier matin, le « Groupe des 22 », dont deux anciens premiers ministres, Bill Davis de l'Ontario et Allan Blakeney de la Saskatchewan. L'un et l'autre ont mis en garde le gouvernement fédéral contre la tenue d'un référendum qu'il ne serait pas sûr de gagner. Le risque, selon eux, est de dresser une région du pays contre l'autre, le Québec contre le reste

du Canada en particulier.

Le « Groupe des 22 », qui présentait une série de recommandations au gouvernement le printemps dernier, suggère au Comité parlementaire de limiter l'ampleur de la réforme constitutionnelle à quelques éléments importants comme le partage des compétences entre Ottawa et les provinces et le caractère distinct des provinces — deux questions qu'il relie directement —, l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones et la réforme du Sénat.

« Votre responsabilité est de nous arriver avec un projet de réforme relativement simple et que vous allez endosser unanimement », a lancé le porte-parole du groupe, l'ancien ministre libéral, Maurice Sauvé.

Quant aux deux anciens premiers ministres, Davis et Blakeney, qui ont coopéré avec Pierre Elliott Trudeau à l'opération-rapatriement de novembre 1981, ils ont tous les deux déclaré qu'on ne devrait pas toucher à la clause « nonobstant ».

« Plutôt que de nous arrêter à ses côtés négatifs, ont lancé les deux anciens premiers ministres en pensant manifestement à l'impact de la loi 178 (sur l'affichage public au Québec) dans le reste du Canada, pourquoi ne pas souligner son utilité ? »

On se rappelle que cette clause « nonobstant » a été ajoutée à la Charte des droits à la demande d'Allan Blakeney justement, et bien des gouvernements provinciaux s'en sont servis depuis lors.

Selon l'Association canadienne des pâtes et papiers

Le nouveau règlement fédéral mènera à la fermeture d'usines dans l'Est du pays

Jugé insuffisant par les écologistes, le nouveau règlement fédéral sur les pâtes et papiers provoquera la fermeture de quelques usines dans l'Est du pays, croit l'industrie.

LE SOLEIL

Porte-parole de l'Association canadienne des pâtes et papiers, M. Pierre Lachance confirme que la majorité des 3 milliards \$ nécessaires pour les nouvelles normes devront être investis dans des installations de l'Est où le Québec est le « joueur » le plus important.

Le problème, note le directeur des relations avec la presse, ce n'est pas la nouvelle loi, qui élimine tout rejet dans l'eau de dioxines et de furannes et abaisse les seuils pour les matières qui consomment l'oxygène des cours d'eau. Il réside plutôt dans le fait que les installations de ce secteur sont plus vieilles qu'ailleurs au Canada.

Selon lui, en Suède, un des

pays compétiteurs, entre 1960 et 1990, le nombre d'usines a régressé de 127 à 53 même si la production nationale de papier a doublé. « Ce qu'on a fait en Suède, on ne l'a pas fait ici, dit M. Lachance.

« Le nouveau règlement sera une goutte d'eau qui, dans certains cas, fera déborder le vase. Dans certains cas, il faudra évaluer l'investissement pour être conforme avec la compétitivité des installations », termine le porte-parole de l'Association qui accueille favorablement la réglementation.

Crainte des « Verts »

La Société pour vaincre la pollution (SVP), elle, croit que les nouvelles dispositions ne vont pas assez loin et qu'Ottawa risque

d'affaiblir le projet de règlement sur le sujet en préparation à Québec.

Son président, M. Daniel Green, souligne que le fédéral ne régit toujours pas les organo-chlorés (utilisés dans le procédé de blanchiment de certains papiers). « L'Association des industries forestières dira si Ottawa ne le fait pas, nos compétiteurs (de l'extérieur du Québec) sont avantagés. »

Pour Greenpeace, si l'annonce faite hier par le gouvernement canadien est « un pas dans la bonne direction », il en reste beaucoup à faire. Selon sa porte-parole, Mme Diane Goulet, Ottawa ne fait que rattraper partiellement ce qui se fait ailleurs dans le monde.

Mme Goulet souligne elle aussi que la loi est muette sur les organo-chlorés. Elle soutient aussi que cette législation risque de compliquer les choses. Dioxines

et furannes pourront se concentrer notamment dans les boues provenant des usines, un résidu non réglementé.

« La loi ne garantit pas l'élimination des dioxines et furannes dans l'eau. Elle demande de les réduire à des niveaux non mesurables. Donc, nous ne pourrions les poursuivre en cour. »

Jointe hier soir, l'Association des industries forestières du Québec a tenu à répondre à la SVP. L'Association demande que les deux paliers de gouvernement « harmonisent » leur réglementation. Elle affirme qu'il ne veut pas atteindre le plus bas dénominateur, mais simplement éviter les dédoublements, pour les tests, par exemple.

Par rapport à l'annonce d'Ottawa, l'Association ne remet pas en cause les objectifs même si elle trouve que l'échéancier proposé — conformaté en 1994 — est « irréaliste ».

Embauche gelée chez les fonctionnaires du Québec

(PC) — D'ici au 31 mars 1992, les fonctionnaires ne voyageront plus à l'extérieur du Québec sans une autorisation du Conseil du Trésor et aucun poste régulier vacant dans la fonction publique ne sera comblé.

De plus, toute nouvelle promesse ou nouvel octroi d'une subvention de 10 000 \$ et plus devra être soumis à l'approbation des autorités.

Ces mesures d'économie figurent parmi d'autres que le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, a annoncées hier dans le but de limiter les dépenses du gouvernement pendant l'année en cours.

« La conjoncture économique a amené le gouvernement à procéder à des réaménagements budgétaires (...) afin de diminuer les pressions sur le déficit et ainsi respecter l'objectif de dépenses révisé à 38,7 milliards \$ », a précisé

le ministre dans un communiqué de presse.

Un poste d'employé occasionnel ne sera pas non plus rempli à moins d'avoir obtenu l'aval du Conseil du Trésor.

Par ailleurs, les ministères et organismes ainsi que la Société immobilière du Québec suspendent tous les projets immobiliers d'ajout d'espace pour lesquels des contrats ne sont pas déjà adjugés.

Cette décision du Conseil du Trésor survient quelques jours après l'annonce par le ministre des Finances d'un budget supplémentaire qui porte le déficit prévu de 1991-92 à près de quatre milliards \$.

Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **10471022**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points

COURS INTENSIFS D'ANGLAIS DANS LE VERMONT

Cours à longueur d'année. Divers niveaux de cours. Cinq heures de cours par jour. Dates d'inscription convenant à tous. Préparation pour l'université.

ST. MICHAEL'S COLLEGE offre des cours intensifs d'anglais depuis 1954, en milieu mixte, catholique et universitaire, dans un environnement sûr. Logement. Possibilité de pratiquer tous les sports d'hiver.

GÉRANCE DE COMMERCES SCIENCES, INFORMATIQUE

Nous offrons aussi des cours de troisième cycle dans les domaines suivants: gestion d'entreprise, sciences de l'éducation, enseignement de l'anglais langue seconde (TESL), psychologie clinique, etc.

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404 USA

MAISON DES SEMICONDUCTEURS

Spécial 386sx

1995\$

Ordinateur Mac Turbo 80386

- Processeur Intel 80386sx 16 MHz
- 1 mégaoctet de mémoire vive
- Moniteur VGA
- Carte VGA 256k extensible à 1 meg
- Disque rigide de 44 mégaoctets
- Lecteurs 3,5" et 5,25"
- Clavier étendu bilingue
- Souris 3 boutons
- Microsoft DOS 5.0 français
- Imprimante 24 pointes couleur ou à jet d'encre incluse

PLAZA LAVAL
2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
659-7767

NOËL

les cadeaux les plus appréciés se trouvent toujours dans la boîte simons!

une superbe boîte-cadeau simons pour twik...

LE CHEMISIER PURE SOIE


39.⁹⁵

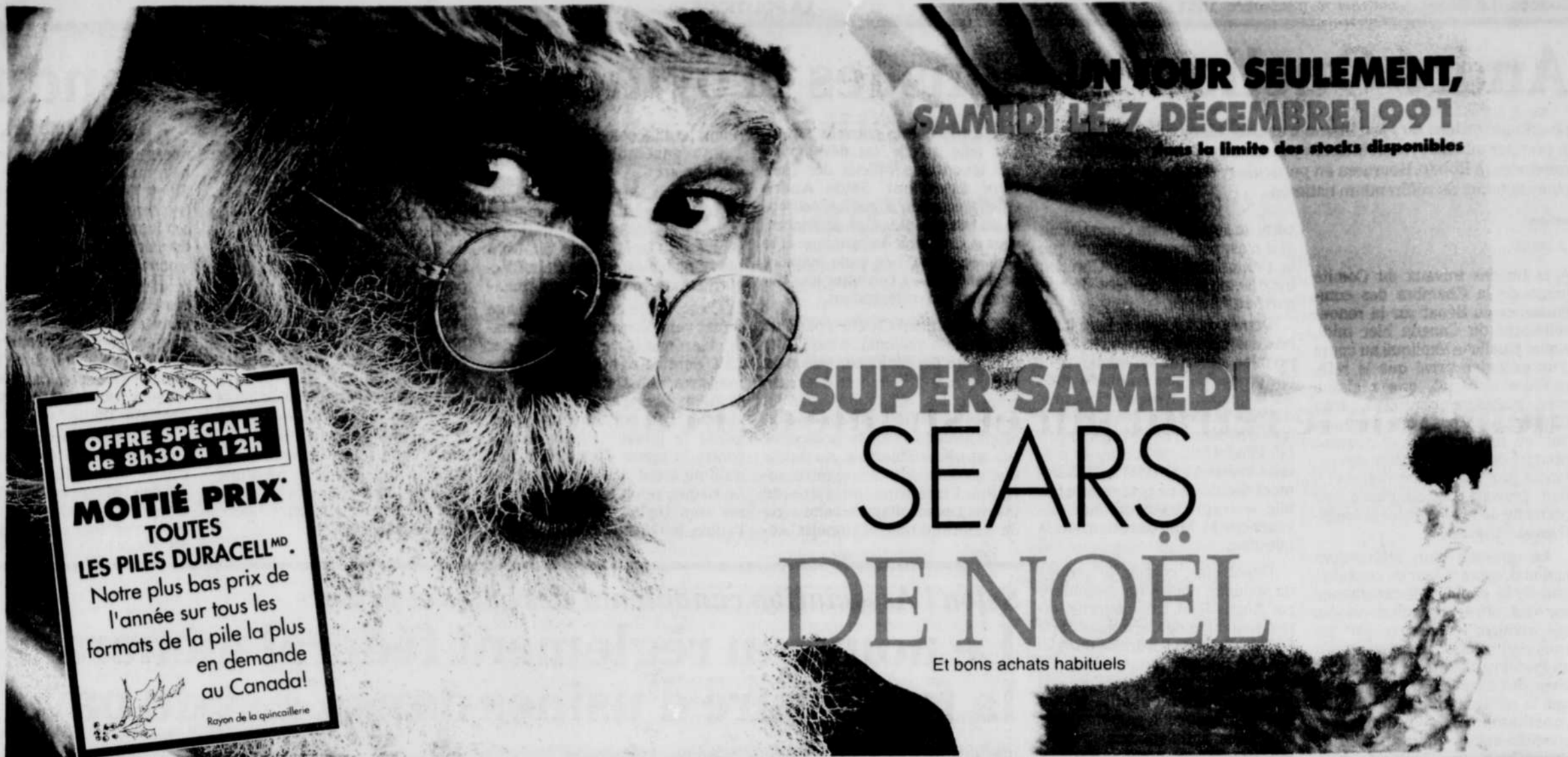
elle sera tout simplement ravie de recevoir un chemisier en pure soie de la collection twik! poches plaquées, coutures doubles, belle palette de couleurs franches, prix exceptionnel, voilà l'exclusivité simons à Noël!

TWIK

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC





**UN JOUR SEULEMENT,
SAMEDI LE 7 DÉCEMBRE 1991**

sous la limite des stocks disponibles

**SUPER SAMEDI
SEARS
DE NOËL**

Et bons achats habituels

**OFFRE SPÉCIALE
de 8h30 à 12h**
MOITIÉ PRIX*
TOUTES
LES PILES DURACELL^{MD}.
Notre plus bas prix de
l'année sur tous les
formats de la pile la plus
en demande
au Canada!
Royon de la quincaillerie

OFFRES POUR TOUTE LA JOURNÉE

Rabais 40%* Chaussures habillées Jessica SM pour femmes. Pour les fêtes. Ord. 35\$-45\$. Paire...20,99\$-26,99\$ Chaussures pour la famille	Rabais 25%* Tous nos coffres à bijoux Bijoux	DÉCORATIONS DE NOËL POUR L'EXTÉRIEUR Jeu de 25 lumières pour l'extérieur. No 25113. Ord. 9,99\$. Ch. 5,99\$ Ampoules de rechange. No 25116. Ord. 1,49\$. Ch. 74¢ Jeu de mini lumières pour l'extérieur. No 25263. Ord. 24,99\$. Ch. 14,99\$ Jeu de lumières de couleurs vives pour l'extérieur. No 25114. Ord. 15,99\$. Ch. 9,99\$ Décorations de Noël	24⁹⁹ Ch. Robes de chambre en tissu éponge. Bleu ou rose. Sears ord. 39,99\$. Vêtements de détente	Rabais 30%* Tous les pantalons sport pour filles et garçons. Sauf en denim. 7-16. *Sur articles à prix ord. seulement
Rabais 20%* Tous les protège-calendres LeBra SM *Sur articles à prix ord. seulement Automobile	Rabais 30%* Tous les articles en lainage, chapeaux en lainage avec simili-fourrure et chapeaux en angora. Acc. de mode		79⁹⁹ Ch. Manteaux en cuir ou suède pour femmes. Choix de modèles. Ord. 119,99\$. Manteaux pour femmes	Rabais 40%* Tous nos vêtements d'extérieur pour tout-petits. Tailles 2-3X. *Sur articles à prix ord. seulement
4⁹⁹ Ch. Antigel Zerex. No 52570 Sears ord. 7,99\$ Automobile	Rabais 25%* Toute notre gamme de produits pour le bain. Gamme 25. Articles de soins personnels		69⁹⁹ Ch. Imperméables pour femmes. Sears ord. 109,99\$. Manteaux pour femmes	Rabais 40%* Toute notre marchandise à motif Teenage Mutant Ninja Turtles SM . Tailles 4-16. *Sur articles à prix ord. seulement. TM&C et © 1991 Mirage Studios. U. S. All rights reserved. Tous droits réservés. Vêtements pour enfants.
Rien que 18,88^{!!} Service de vaisselle 20 pièces pour 4 personnes. Ord. 29,99\$ Acc. maison-cuisine	Rabais additionnel de 20% sur la marchandise à prix déjà réduits dans nos rayons de la mode pour hommes. Sauf articles en réclame	19⁹⁹ Ch. Chandails en mohair pour femmes. Tailles et couleurs variées. Sears ord. 34,99\$. Vêtements sport pour femmes	Rabais additionnel de 25% sur manteaux en laine à prix déjà réduits. Manteaux pour femmes. Sauf articles en réclame	MOTIÉ PRIX Figurines Teenage Mutant Ninja Turtles SM . Ordinaires. No 38606. Étaient 4,99\$. Ch. 2,49\$ Super. No 38608. Étaient 8,49\$. Ch. 4,24\$ Jouets
Douillettes! 1 pl., 2 pl., G 2 pl. Sears ord. 39,99\$. Ch. 28,88\$ Lingerie, ligne de maison	Rabais 25%* Collection de vêtements Wimbledon pour hommes. Marchandises à prix ord. ou déjà réduits. Offertes aux magasins de Trois-Rivières, Laval, LaSalle, Anjou, St-Bruno, St-Basile, Brossard, Fleur de Lys et Place LaSalle et Québec.	24⁹⁹ Ch. Pantalons en laine pour femmes. Sears ord. 39,99\$. Vêtements sport pour femmes	Rabais 30%* Pantalons en velours côtelé pour femmes. Choix de modèles. 19e Avenue	39⁹⁹ Ch. Veste ou pantalon de ski pour femmes. Ord. 59,99\$. Manteaux pour femmes
Rabais 65[!] Tapis indien ovale en laine, noué à la main. 30 X 47". Ord. 164,99\$. Ch. 98,99\$ Revetements de sols	24⁹⁹ Ch. Pulcs en coton pour femmes. Sears ord. 39,99\$. De la collection Deux-Routes SM et dans le rayon des vêtements sport pour femmes.	14⁹⁹ Ch. Pantalons en coton pour femmes. Sears ord. 24,99\$. 19e Avenue	29⁹⁹ Ch. Sélection de chandails pour femmes. Ord. 44,99\$ Modèles des boutiques V.I. Petties SM et Image.	Rabais 30%* Vaste sélection de tuques, foulards, chapeaux et moufles pour enfants. 0-16. Vêtements pour enfants
Rabais 30%* Tous les bas-culottes Whisper. *Sur articles à prix ord. seulement	19⁹⁹ Ch. Pantalons en velours côtelé pour femmes. Sears ord. 29,99\$ et 34,99\$ V.I. Petties SM , Image et vêtements sport pour femmes	19⁹⁹ Ch. Pulcs variés pour femmes. Sears ord. 34,99\$. 19e Avenue	19⁹⁹ Ch. Sélection de chemises de nuit pour femmes. Ord. 23,99\$ à 32,99\$. Vêtements de détente	Rabais 30%* Tous les activetements pour filles et garçons. Tailles 8-16. *Sur articles à prix ord. seulement
				19⁹⁹ Ch. Filtre à eau genre pichet. 3 filtres inclus. No 75627. Était 29,99\$, puis 24,99\$. Rénovation

POINTS CHAUDS À NE PAS MANQUER!

Rabais 100\$ Ordinateur Smith Corona ^{MD} 286. No 42105. Ord. 1599\$. Ch. 1499\$ Pas disponibles dans tous les magasins Électronique	CE NOËL PAS DE PAIEMENT OU FRAIS DE CRÉDIT AVANT AVRIL 1992 SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT IL Y A DES RESTRICTIONS. DÉTAILS EN MAGASIN. L'offre s'applique à tout article de 200\$ ou plus des rayons ameublement, électroménagers, électronique, revêtements de sols et parures de fenêtres sur mesure. Détails complets en magasin. L'offre "Ni paiement ni frais de crédit" est en vigueur dans les magasins et bureaux de vente Sears et dans tout catalogue courant Sears jusqu'au mardi 24 décembre 1991. CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDÉS DE NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION.	119⁹⁹ Ch. Machine à écrire. No 40428. Limite de 10 par magasin Électronique
Rabais 10\$ à 120\$* Tous les claviers électroniques Casio ^{MD} et Yamaha ^{MD} . Ord. 99,99\$ à 699,99\$. Ch. 89,99\$ à 579,99\$ Pas disponibles dans tous les magasins. Électronique	929⁹⁹ Ch. Télécouleur stéréo 28". Système image dans image. 4 haut-parleurs. No 14260. Électronique	599⁹⁹ Ch. Camescope VHS. Tête d'effacement flottante. Zoom 6X, obturateur 3 vitesses. No 31601. Ord. 899,99\$ Électronique

OFFRES SPÉCIALES DE 8H30 à 9H30

Rabais 40%* Tous les gants en cuir pour femmes, sauf modèles Isotoner ^{MD} . *Sur articles à prix ord. seulement Acc. de mode	MOTIÉ PRIX Chaussures de court montantes L.A. Gear SM pour femmes. Sears ord. 59,95\$. Ch. 29,95\$ Chaussures pour la famille	Rabais 40%* Toutes les chaussures habillées et tout-aller pour hommes. *Sur articles à prix ord. seulement	MOTIÉ PRIX* Escarpins Jessica ^{MD} en cuir. Ord. 37,97\$. Paire...18,98\$ Chaussures pour la famille	MOTIÉ PRIX* Tous les chandails pour filles et garçons. Tailles 4-18. *Sur articles à prix ord. seulement. Après 9 h 30, le rabais sera de 30%. Vêtements pour enfants
Rabais 40%* Bijoux "Richelieu" à simili-perles ou bijoux à perles d'eau douce... colliers, bracelets, boucles d'oreilles. Richelieu. Sears ord. 73-155. Ch. 4,99\$ à 274 Perles d'eau douce. Ord. 9,99\$-99,99\$ Ch. 5,99\$-59,99\$ Bijoux et montres	MOTIÉ PRIX* Toutes les bottes sport et habillées pour femmes. *Sur articles à prix ord. seulement	MOTIÉ PRIX* Chaussures d'entraînement Reebok SM pour hommes. Dessus en cuir. Ord. 69,95\$. Paire...34,95\$ Chaussures pour la famille	MOTIÉ PRIX* Tous les maillots à manches longues pour garçons. 4-6X. *Sur articles à prix ord. seulement Vêtements pour enfants	MOTIÉ PRIX* Tous les hauts et pantalons pour bébés. *Sur articles à prix ord. seulement Vêtements pour enfants
MOTIÉ PRIX Chaussures d'entraînement Nike ^{MD} "air" pour hommes. Sears ord. 99,95\$. Paire...49,95\$ Chaussures pour la famille	Rabais 40%* Toutes les pantoufles pour femmes. Sauf modèles Isotoner ^{MD} . *Sur articles à prix ord. seulement	MOTIÉ PRIX* Chaussures de marche Avia pour femmes. Dessus en cuir. Ord. 74,95\$. Paire...37,45\$ Chaussures pour la famille	MOTIÉ PRIX* Tous les pantalons en velours côtelé pour garçons. 4-6X. *Sur articles à prix ord. seulement. Après 9 h 30, le rabais sera de 30%. Vêtements pour enfants	

**OFFRE SPÉCIALE
TOUTE LA JOURNÉE**
CENTRE D'OPTIQUE SEARS^{MC}
-Produits pour verres de contact: 3 pour le prix de 2. (le client paie les 2 plus chers).
-Rabais 20% sur accessoires (loupes, étuis, cordons).
-Rabais 10% sur lunettes de soleil.
PROFITEZ DE NOTRE OFFRE 2 POUR 1 SUR UNE SÉLECTION DE MONTURES
MC Marque de commerce autorisée au Canada

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT **SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA** **LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA** **LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.
Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Grâce à l'utilisation de « la mallette piégée »

Sécur veut enlever un employé sur trois dans ses blindés

Sécur et les syndicats représentant ses quelque 400 employés n'évaluent pas du tout de la même façon le projet visant à réduire de trois à deux, le nombre de personnes dans les véhicules blindés de transport de valeurs. Sécur qualifie le projet pilote de « diminution de risques », alors que les syndicats parlent plutôt « d'augmentation de risques pour les employés ».

LE SOLEIL

« La protection ne peut être la même avec un homme en moins dans le camion », selon le représentant syndical Michel Gau-

dreault, de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (FTQ).

À Sherbrooke, premier lieu d'expérience, les employés, membres de la Fédération des employés et des employées des ser-

vices publics (FEESP-CSN), ont même exercé en novembre un droit de refus prévu à la loi sur la santé et la sécurité du travail, estimant que les conditions de travail étaient dangereuses et qu'ils n'avaient pas eu la formation requise pour expérimenter la technique. Exercice d'un droit que la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail) a jugé justifié.

Le vice-président aux ressources humaines de Sécur, M. Paul L'Italien, avait prévu la résistance des employés. « Il en est ainsi pour toute forme de changement. Sécur veut cette fois-ci se donner une technique permettant d'améliorer la sécurité en utilisant un coffret piégé qui rend les biens inutilisables — ils deviennent colorés — si un étranger se les approprie.

« En utilisant cette technique européenne, un garde n'est plus nécessaire dans le camion », a-t-il expliqué hier au SOLEIL.

Comme la technique n'est encore qu'à l'étape des essais, M. L'Italien dit qu'il ne peut évaluer le nombre de postes de garde qui pourrait être supprimé. « Il faut voir si le système est fiable, sécuritaire et sur quel circuit il peut être utilisé.

« Pour le moment, Sécur envisage l'usage de ce procédé pour le transport des valeurs des petits

établissements, convoités présentement par d'autres petites compagnies de transport », indique-t-il.

33 % des postes touchés

Un conseiller à la FEESP pense toutefois que 33 % des postes pourraient être touchés. Une évaluation que M. L'Italien juge très pessimiste, d'autant plus que Sécur est prête à garantir les emplois pour trois ans et qu'elle croit que sa technique permettra d'accroître encore la sécurité, donc le nombre de clients.

M. L'Italien précise toutefois que la rentabilité n'est pas l'objectif premier de Sécur. Ce dont doute le conseiller Jean-Marie Gauthier, de la FEESP, qui estime que Sécur vise davantage la rentabilité et la compétition, que la sécurité des travailleurs et de la population.

« Nous vendons de la sécurité, c'est notre produit. Nous ne pourrions sacrifier la sécurité pour une simple raison de rentabilité », soutient pour sa part le vice-président aux ressources humaines. Il ajoute toutefois que Sécur doit prévenir la concurrence, et non la subir.

Selon des données fournies par Sécur, la technique de la mallette piégée a permis en Belgique de réduire à zéro les attaques depuis cinq ans. En Angleterre, les attaques auraient diminué de 80 % depuis deux ans.

L'Association de la construction du Québec demande le retrait pur et simple de la loi 186

L'Association de la construction du Québec (ACQ) demandera le retrait pur et simple de la loi 186 modifiant la Loi sur le bâtiment qui sera débattue en commission parlementaire aujourd'hui.

LE SOLEIL

Pour le secrétaire général de l'ACQ, M. Michel Paré, la commission parlementaire convoquée à la hâte par le ministre du Travail, M. Normand Cherry, sent l'improvisation. « Il improvise à ce point qu'il aura battu de deux jours la précipitation du ministre Pierre Paradis, en convoquant une consultation sur un projet de loi à six jours d'avis », exprime-t-il en entrevue exclusive au SOLEIL.

L'ACQ, qui présentera son mémoire à 23 h demain, soutient que le projet de loi ne contient aucune vision de l'industrie de la construction tout en étant qu'un rapiéçage de vieilles lois dans l'esprit traditionnel des interventions improvisées de l'État dans le secteur privé.

« Il n'y a aucune perspective d'avenir en terme de stratégie industrielle, soutient-il. Pire encore, la loi exclut les entrepreneurs du pouvoir décisionnel de la Régie du bâtiment en plus d'être totalement à l'opposé des grands discours de qualité totale du ministre Cherry qui veut responsabiliser les intervenants de l'industrie de la construction. »

La colère gronde chez les constructeurs qui, selon l'association, ne veulent rien savoir d'une mise en tutelle de l'industrie. « Il s'agit d'une mauvaise loi présentée par le mauvais ministère,

poursuit M. Paré. Le propre du ministère du Travail est de s'assurer de bonnes relations entre patrons et syndicats.

« L'avenir de l'industrie n'est pas basé que sur ce seul principe, mais bien plus sur la qualification, les pratiques commerciales, les nouvelles technologies, la mise en marché, ce qui relève du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. D'ailleurs le projet de loi de M. Cherry va carrément à l'encontre non seulement des intentions qu'il a lui-même manifestées, mais aussi à l'opposé des propos tenus plus tôt cette semaine par le ministre Gerald Tremblay sur les grappes industrielles. »

La régie qui remplace la commission sur le bâtiment n'est ni le bon organisme ni le bon moyen pour développer l'industrie de la construction, estime l'ACQ. L'association exige plutôt un support gouvernemental basé sur le partenariat de manière à développer une industrie compétitive, productive et capable de faire face aux défis actuels. Il n'y a rien dans la loi actuelle, selon M. Paré, pour aider au développement du marché actuel ou en développer de nouveaux. Pire encore, les mesures pénales de la loi pour contrer le travail au noir ne seront jamais aussi efficaces que des incitatifs fiscaux comme les régimes d'épargne habitation ou rénovation.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Il n'y a rien dans la loi actuelle, selon M. Paré, pour aider au développement du marché actuel ou en développer de nouveaux.

Un autre élément qui fait rugir l'ACQ touche les plans de garanties des maisons neuves. Le projet de loi amène pour M. Paré une étatisation pure et simple des plans de garanties existants où les types de protection, les indemnités et les placements des fonds seront décidés par des fonctionnaires. Un non sens pour l'industrie qui a des mesures d'accréditations aux plans de garanties plus sévères que les normes gouvernementales pour obtenir la licence d'entrepreneur.

L'ACQ n'a pas l'intention d'a-

bandonner la partie, des moyens énergiques seront mis en oeuvre pour obtenir le retrait du projet de loi. S'il est adopté, le projet de loi 186 modifiant la Loi sur le bâtiment introduira de nouvelles dispositions techniques dans le monde de la construction, notamment la Régie du bâtiment.

Plus de **3 000** points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **08620172**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi-points

NOUVEAU FRIPON (JUNIOR) DE 0 À 18 ANS

ON FÊTE EN GRAND!
Manteaux doublés «Polar» pour filles

4 ans à 6X ans	cour.: 108\$	spécial 39⁹⁹\$
7 ans à 18 ans	cour.: 138\$	spécial 49⁹⁹\$

Chandails imprimés «unisex»

4 ans à 8 ans	cour.: 58\$	spécial 24⁹⁹\$
10 ans à 16 ans	cour.: 69\$	spécial 29⁹⁹\$

Pantalons canevas «unisex»

4 ans à 10 ans	cour.: 38\$	spécial 19⁹⁹\$
12 ans à 18 ans	cour.: 49\$	spécial 24⁹⁹\$

SUPER PROMO PÉRIODE DES FÊTES EN ACHETANT POUR 30\$ ET PLUS
(le vendredi 6 décembre, le samedi 7 décembre et le dimanche 8 décembre)
NOS 15 PREMIERS CLIENTS DE CHAQUE JOUR SE VERRONT REMETTRE GRATUITEMENT UN JOUET ÉDUCATIF JOCUS

PLACE de la CITE
2635, BOUL. HOCHÉLAGE, SAINTE-FOY
Tél.: 658-5936

DU 6 AU 14 DÉCEMBRE

8 JOURS VRAIMENT TRÈS EXCEPTIONNELS

AUCUN PAIEMENT AVANT OCTOBRE 1992*
*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 octobre 1992 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage
"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"
VALEUR 10 000 \$
Aucun achat requis, voir détails en magasin, tirage le 24 décembre à 14h.

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

- DESIGN: 18, rue Courcellette, Tél.: 681-0171
- CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O., Tél.: 681-0171
- ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Tél.: 681-4101
- CUIR NO 1: 2960, boul. Laurier, Tél.: 681-0171

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi 9h à 17h30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h
Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277



Parmi les différentes activités artistiques du week-end, les journalistes de la section ARTS et SPECTACLES vous font part de leurs suggestions.

MUSIQUE

Québec, France, Allemagne

Musique vocale en accord avec l'exposition « La peinture au Québec 1820-1850 » du Musée du Québec ; cantates et symphonies pour célébrer la fête de Noël. La première avec l'Ensemble Nouvelle France, dimanche à 14 h au Musée du Québec ; les secondes avec les invités de Continuo, dimanche également mais à 20 h, à la chapelle du Bon-Pasteur.

— MARC SAMSON

CHANSON

Une voix unique

Elle chante tout aussi bien Tom Waits que l'incontournable « Calling You », tiré du film « Bagdad Café ». Holly Cole est de retour à Québec, demain, au Grand Théâtre.



— FRANCINE JULIEN

CINÉMA

En attendant « Van Gogh »...

En attendant que nous arrive la semaine prochaine l'émouvant « Van Gogh » de Maurice Pialat, zoom sur « Star Trek VI — The Undiscovered Country ». Les inconditionnels de ces voyageurs de l'espace seront aux premières loges dès ce soir, au Cinéma Sainte-Foy. Au Clap, « L'enfant miroir » du Britannique Philip Ridley, plonge le spectateur dans un étrange univers, l'Idaho des années 50 vu à travers l'oeil déformant d'un adolescent.

— LÉONCE GAUDREAU



« Star Trek VI »

ARTS VISUELS

Judith Bellavance à l'Oeil de poisson

Laissez-lui encore quelques années, et Judith Bellavance devrait se tailler une place enviable dans l'univers de la peinture contemporaine. Sans être innovatrice, son écriture picturale fait preuve d'une belle sensibilité, notamment au niveau des couleurs. À l'Oeil de poisson, jusqu'à dimanche inclusivement.

— MARIE DELAGRAVE

Week-End

« El Dorado » au Musée de la civilisation

Quelques reflets de la plus grande civilisation de l'or

L'El Dorado, l'Homme couvert d'or, était un géant étincelant aux pieds d'argile. Sa carapace de soleil, qui devait le faire invulnérable, tomba et le laissa nu devant l'Homme bardé de fer, le Conquistador. Le métal des dieux ne résista pas à celui des armes. De la plus grande civilisation de l'or, il ne reste que des reflets, visibles sous un éclairage parcimonieux, mystérieux comme celui de la forêt amazonienne. Ainsi apparaît l'exposition *El Dorado, l'or de Colombie*, qui s'arrête au Musée de la civilisation, jusqu'au 30 mars.

avons établi des liens privilégiés avec le Museo de Bogota et sa directrice, Mme Clemencia Plasas.

Entre autres exclusivités, *El Dorado* expose pour la première fois hors de Colombie une momie découverte il y a plus de 10 ans et embaumée par les Indiens, au XVIIIe siècle. Nous la découvrons dans une cage de verre flottant au-dessus d'une leur bleuâtre, qui l'entoure du mystère et du respect dus à ses très vieux os et sa peau fumée.

Les quelque 300 objets de cette exposition sont parmi les plus beaux des 33 000 formant la collection du Museo Del Oro. Cette collection a débuté dans les années 40, lorsque des paysans ont commencé à apporter à la Banque Nationale des objets en or, le plus souvent pillés dans des sépultures. Descendants des Indiens qui avaient façonné amoureuxment ces objets d'art et de culte, ces paysans avaient été contaminés eux aussi par la fièvre de l'or, relégué au rang de métal coûteux...

une critique de RÉGIS TREMBLAY LE SOLEIL

Trois cents objets du plus bel or, 300 rayons du Dieu Soleil, 300 gouttes de sueur divine. Car l'or est « la sueur du Soleil » qui féconde la Terre, pour l'Indien des Andes de l'ère précolombienne (avant Colomb), alors que l'Amérique n'avait pas encore été baptisée (avant Amerigo Vespucci).

L'or était précieux, non par sa rareté, puisqu'il en pleuvait, mais par sa symbolique. L'or était une bénédiction ! Avec cette secrétion divine, on modelait des figures magiques, des bijoux zoomorphes, des masques d'hybrides, qui devaient donner au porteur force et sagesse. L'aigle symbolisait l'élévation de l'âme, le jaguar, la puissance, l'écureuil, la guérison... Et sur toute cette faune, brillait une constellation de soleils en pendentifs, plastrons, colliers, boucles d'oreilles, diadèmes, bracelets...

Si certains de ces objets marquaient le rang de ceux qui les arboraient, qu'ils aient été caciques ou chamanes, la plupart étaient d'utilisation courante. Pour l'Indien, l'or était aussi quotidien que le soleil de tous les jours. Il ne comprenait pas la fascination destructrice que ce métal exerçait sur l'Espagnol, qui n'hésita pas à fondre les bijoux les plus fins en barres d'or brut. Avec l'arrivée du conquistador, l'or cessait d'avoir la couleur solaire de la vie, pour devenir un signe de mort. En moins de 50 ans, la conquête tua 80 % de la population andine. L'or avait provoqué le pire génocide de l'Histoire.

Le mirage de l'or

Le mirage de l'or n'atteignit pas seulement les Espagnols, mais aussi, et peut-être d'une façon plus profonde, les Indiens. Gardant l'entrée de l'exposition, un guerrier indien bardé de soleil témoigne de la vulnérabilité fondamentale de sa civilisation. Avec son masque orfèvre, ses énormes boucles d'oreilles en entonnoir, son plastron ouvert, ses bracelets aux bras et aux jambes, tout cela en or massif, il se croit investi de l'énergie solaire, d'essence divine. Il croit qu'en se présentant face à l'astre du jour, il éblouira l'ennemi ! En se faisant mirage, il se condamne à l'éclipse. Pour lui, la conquête est le « Soleil noir »...

Bien avant la venue de l'Homme barbu, soit depuis 800 ans avant notre ère, l'Indien est victime de sa mythologie, mutilé par ses leurreurs. Il faut voir ces oreilles et ces nez distendus

par des boucles et des narigueras démesurés. Il faut voir ces têtes devenues plates par l'utilisation de plaques d'or appliquées aux crânes des bébés afin de leur donner le front fuyant tant valorisé. Et surtout, il faut voir ces si jolis instruments, en or toujours, pour la cérémonie de la cocaïne. Car la tradition initiatique repose sur l'absorption de drogues fortes. Mirages et illusions...

La plus belle bijouterie !

En plus d'être la plus belle bijouterie en ville, cette exposition itinérante est aussi la plus impressionnante jamais sortie du Museo Del Oro de Colombie, confirme le chargé de projet, M. François Tremblay. « Nous

EL DORADO, L'OR DE COLOMBIE. Exposition itinérante du Museo Del Oro de Bogota, en collaboration avec le Musée de la civilisation, 85 rue Dalhousie. Jusqu'au 30 mars 1992.



Gardant l'entrée de l'exposition, un guerrier indien bardé d'or témoigne de la vulnérabilité fondamentale de sa civilisation. Il croit qu'en se présentant face à l'astre du jour, il éblouira l'ennemi !

Pour les mordus de patrimoine vivant, un Festival international des arts traditionnels

Fort du succès remporté lors des précédentes « Vieilles contes et violon », le Centre de valorisation du patrimoine vivant propose, ce week-end, son premier Festival international des arts traditionnels, qui mettra en vedette des chanteurs, danseurs et musiciens venus d'Europe, des États-Unis et du Canada.

LE SOLEIL

Ce soir, demain et dimanche toute la journée, plus d'une vingtaine d'artistes ou troupes de danseurs se produiront sur les scènes de l'Institut canadien, du Théâtre Petit Champlain ou au bar-spectacles Le D'Auteuil.

Cette année, précise M. Guy Bouchard, porte-parole du Centre, on désire mettre davantage l'accent sur la relation étroite existant entre la musique, les chansons et les danses traditionnelles. Plus précisément encore, le choix des artistes invités se veut le reflet des diverses influences qu'a subies la culture traditionnelle québécoise : on retrouvera donc cette année des danseurs venus d'Irlande, un conteur de Bretagne ou encore un violoneux des États-Unis.

Le tout débute ce soir, 20 h, à l'Institut canadien, avec « La



Samedi (14 h) au Théâtre Petit Champlain, place aux conteurs, avec le Québécois Ernest Fradette (ci-dessus) et le Breton Albert Poulain.

soirée au Pavillon », reprise le lendemain avec « La soirée au Palace » : y seront présents, notamment pour un spectacle en continu, les Bretons Marcel Guillou, Albert Poulain et Erik Marchand (voix et danse), les Irlandais Eugene O'Donnell (violin) Mick Maloney (banjo, guitare et voix), les Américains Donny Golden (gigue), Winifred Horan (violin et gigue) Nick Hawes (piano) et Seamus Eagan (flûte, banjo et cornemuse). Le Québec sera représenté par les violoneux Lauréat Goulet, Henri Landry, Éric Favreau, les danseurs de Lysander Falls et de Saint-Gabriel de Valcartier, les gigueux Chantale Du Bois, Bernadette Short et Normand Legault, les chanteurs

Michel Faubert, Michel Bordeleau et André Marchand, ainsi que le pianiste Gilles Losier et l'accordéoniste Keith Corrigan.

Dans l'après-midi de samedi et de dimanche (de 13 h à 16 h), plusieurs de ces artistes se retrouveront au bar-spectacles Le D'Auteuil, où ils participeront à des ateliers d'information sur leur art respectif.

En évolution

Si les premières Vieilles contes et violon ont connu quelques problèmes par le passé, l'organisation est aujourd'hui forte d'une plus grande expérience, assure M. Bouchard. De même, croit-il, la tenue d'un tel événement au plus fort du ma-

gasinage du temps des Fêtes n'est pas un frein pour les vrais mordus de musique traditionnelle, encore fort nombreux à son avis.

Agonisant, le patrimoine vivant ? Que non, jure M. Bouchard, mais le but du Centre de valorisation est justement de maintenir en vie cet art en constante évolution. « Le patrimoine vivant doit nécessairement évoluer, sinon on va le retrouver uniquement dans les archives », dit-il.

Et l'indice le plus représentatif de cette vigueur est la célébration officielle de la sortie de six disques de musique traditionnelle, parus depuis cet automne ou au cours des derniers mois. En effet, les membres de troupes aussi connues que la Bottine souriante, Le Rêve du diable ou Manigance font un retour en force avec de nouvelles productions sur disque ; ils se joindront aux chanteurs Gaston Lepage et Serge Thériault, aux accordéonistes Denis Pépin et Stéphane Landry, samedi, de 16 h à 19 h au D'Auteuil.

« Si on prend le dernier disque de la Bottine souriante, par exemple, on remarque qu'ils ont inclut beaucoup de rythmes de brass. Ce n'est pas parce que c'est une mode, mais c'est qu'après 12 ans de travail, il en sont rendus là dans leur démarche.

« Ces groupes de musique traditionnelle, ajoute-t-il, étaient là avant la mode folklorique ; et ils y seront après ! »

<p>LES SECRETS PROFESSIONNELS DU DOCTEUR APFELGLÜCK</p> <p>THIERRY LHERMITTE</p> <p>MICHEL BLANC • JOSIANE BALASKO • GÉRARD JUGNOT</p> <p>JACQUES VILLERET • TIKKY HOIGADO • MARTIN LAMOTTE</p> <p>VALÉRIE MAIRÈSSÉ • FRANCIS LÉMAIRE • JEAN YANNIE</p> <p>DOMINIQUE LAVANANT</p> <p>Ven. : 19h, 21h20 Sam., dim. : 12h35, 14h45, 18h50, 19h, 21h20</p> <p>Version française</p> <p>Capitale</p>	<p>ROBIN WILLIAMS • JEFF BRIDGES</p> <p>LE ROI PÊCHEUR</p> <p>Version française</p> <p>Ven. : 18h15, 21h</p> <p>Capitale</p>	<p>LE PASSÉ REVIENT</p> <p>GODINE HAWN</p> <p>TROMPÉE</p> <p>Ven. : 19h15, 21h25</p> <p>Capitale</p>	<p>FAMOUS PLAYERS</p> <p>Gagnant - meilleure actrice Irene Jacob - Cannes 1991</p> <p>"Un enchantement"</p> <p>Luc Perreault, LA PRESSE</p> <p>LA DOUBLE VIE DE VERONIQUE</p> <p>Ven. : 19h30, 21h30 Sam., dim. : 13h15, 15h15, 17h15, 19h30, 21h30</p> <p>Capitale</p>
<p>SCHWARZENEGGER</p> <p>TERMINATOR 2</p> <p>Ven. à mar. : 18h15, 21h</p> <p>Capitale</p>	<p>Faites vos prières... ils arrivent</p> <p>ROLLERBOYS</p> <p>COREY HAIM PATRICIA ARQUETTE</p> <p>Ven. : 19h15, 21h15 Sam., dim. : 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15</p> <p>Capitale</p>	<p>CHUCK NORRIS THE HITMAN</p> <p>Tous le croyaient mort, sa vengeance sera sans merci.</p> <p>Ven. : 19h30, 21h30 Sam., dim. : 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30</p> <p>STE-FOY</p>	<p>UNE FAMILLE BIZARRE... MAIS C'EST RELATIF!</p> <p>The Addams Family</p> <p>Ven. : 19h15, 21h25 Sam., dim. : 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25</p> <p>STE-FOY</p>

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

CANARDIÈRE (Galeries Canadière, 661-8575). La loi de la rue (4) v.f. Boyz N The Hood... CINÉPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Robe noire (4) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h... FATE DE CAMPAGNE de François Camirand et Josée Fortier... LE PARTI DE LA VEILLE Super-théâtre-animation à compter de 19h30... LA VRAIE BROCHETTE SUR LIT DE RIRE de Claude Jobin... LES 20 JOURS du théâtre à risque... Soirée dansante... Musique... Spectacle... Théâtre

LA VRAIE BROCHETTE SUR LIT DE RIRE de Claude Jobin par la Société d'Animation Culturelle et Sociale (SACS). Souper-théâtre 19h30: Restaurant Le Carcy, 84, Dalhousie, Vieux-Port. Côté: 29,95\$. Rés.: 692-4612.

Les 20 jours du théâtre à risque. Les productions Recto-Verso présente Parcours scénographique. Salle no 6, 55, rue des Commissaires, 21h. Prix d'entrée: 12\$. 10\$.

Musique. LES PETITS CHANTEURS DE LA MAÎTRISE DE QUÉBEC sous la direction de Diane Lambert. 9h30. Église Saint-Albert.

Spectacle. CHEZ GÉRARD... EN REPRISE avec Jean-Guy Morneau, Claire Pelletier, au piano: Jean-François Lambert. Théâtre Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain. Rés.: 692-2631.

Théâtre. SOIRÉE MEURTRIE ET MYSTÈRE AU BONA-PARTE « La malédiction des Pablos ». Souper-théâtre, 19h par les Mystères Édouard May. Restaurant Bonaparte, 680 Grande-Allée est. Rés.: 647-4747. Côté: 32,95 \$.

à 17h45 et le mercredi 10h à 21h45. Prix d'entrée: 5 \$; 4 \$; 3 \$. Entrée libre le mercredi. La collection Duplessis. Se termine le 23 janvier. Entre murs et nuages, sculptures de Paul Lacroix. Se termine le 31 mars 92. Zones de Pierre Granché. Se termine le 23 février. La peinture au Québec, 1820-1850: Nouveaux regards-Nouvelles perspectives. Se termine le 5 janvier. Vues pittoresques, photographies de William Gordon Shields. Se termine le 28 février.

Musique. LES PETITS CHANTEURS DE LA MAÎTRISE DE QUÉBEC sous la direction de Diane Lambert. 9h30. Église Saint-Albert. Chants de Noël avec 2 chorales de la paroisse Saint-Benoît Abbé de Sainte-Foy, 19h30, 3 représentations de 15 minutes. Rue du Campanile.

Spectacle. CHEZ GÉRARD... EN REPRISE avec Jean-Guy Morneau, Claire Pelletier, au piano: Jean-François Lambert. Théâtre Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain. Rés.: 692-2631.

Théâtre. SOIRÉE MEURTRIE ET MYSTÈRE AU BONA-PARTE « La malédiction des Pablos ». Souper-théâtre, 19h par les Mystères Édouard May. Restaurant Bonaparte, 680 Grande-Allée est. Rés.: 647-4747. Côté: 32,95 \$.

doutes de l'arbre bistré de Danielle April. Se termine le 31 décembre. DU TRACEL. Maison Blanchette, 4187, Côte du Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h. Ven. 19h à 21h. Collectif des artistes de la galerie. Se termine fin janvier. Aus, bottique-cadeaux, suggestions des artistes. Se termine le 24 décembre. JULES HARVEY, 2095, chemin Sainte-Foy. Rés.: 681-7147. Mar. mer. sam. 10h à 17h; Jeu. ven. 10h à 21h. Dim. 13h à 17h. Bruno Côté. Se termine le 6 décembre. Michèle Prasil, pousprière. 8 au 20 décembre. LINDA VERGE, 190 Grande-Allée Ouest. Mer. Jeu. 11h à 17h; ven. 11h à 21h; Sam. dim. 13h à 17h. Carol Poulain. Se termine le 15 décembre. LE LIÉU, Centre en art actuel, 345, rue du Pont. Rés.: 529-9680. Mar. au dim. 13h à 17h. Le cœur électrique par Jean-Claude Saint-Hilaire. Se termine le 22 décembre.

Musique. LES PETITS CHANTEURS DE LA MAÎTRISE DE QUÉBEC sous la direction de Diane Lambert. 9h30. Église Saint-Albert. Chants de Noël avec 2 chorales de la paroisse Saint-Benoît Abbé de Sainte-Foy, 19h30, 3 représentations de 15 minutes. Rue du Campanile.

Spectacle. CHEZ GÉRARD... EN REPRISE avec Jean-Guy Morneau, Claire Pelletier, au piano: Jean-François Lambert. Théâtre Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain. Rés.: 692-2631.

Théâtre. SOIRÉE MEURTRIE ET MYSTÈRE AU BONA-PARTE « La malédiction des Pablos ». Souper-théâtre, 19h par les Mystères Édouard May. Restaurant Bonaparte, 680 Grande-Allée est. Rés.: 647-4747. Côté: 32,95 \$.

Les frères d'Andy Warhol accusent de négligence un hôpital de New York

NEW YORK (AP) — Des négligences médicales du personnel d'un hôpital de Manhattan, à New York, ont contribué au décès de l'artiste américain Andy Warhol le 22 février 1987 à l'âge de 58 ans, a déclaré mercredi Bruce Clark, avocat défendant les intérêts de l'inventeur du « pop art ».

Selon lui, des médecins, des internes et des infirmières de l'hôpital ne se sont pas rendus compte de la détérioration de l'état de santé de leur patient dans les heures qui ont suivi une opération chirurgicale bénigne à la vésicule biliaire.

L'avocat d'Andy Warhol a expliqué au tribunal chargé de l'affaire que la solution injectée par voie intraveineuse combinée à des injections de morphine et une ceinture placée sur l'abdomen avaient encore entravé la respiration difficile de l'artiste contribuant à sa mort.

Andy Warhol avait été retrouvé dans son lit d'hôpital avec plus de huit litres de liquide intraveineux dans les poumons.

Les avocats des deux médecins mis en cause ont fait valoir lors de l'audition hier qu'Andy Warhol avait en fait été victime de ses propres négligences.

Le procès qui s'est ouvert à New York fait suite à une plainte déposée par les deux frères d'Andy Warhol, John et Paul Warhola. Officiellement la mort de l'artiste était due à une crise cardiaque. Pour Bruce Clark, les responsables de l'hôpital de Manhattan où Warhol était en traitement ont tenté de masquer les négligences pour éviter un procès.

En Bref

Gala du 20e du Grand Théâtre. Cent billets supplémentaires sont mis en vente dès aujourd'hui pour le Gala du 20e anniversaire du Grand Théâtre qui aura lieu le 19 décembre. Toutes les places originellement disponibles avaient trouvé preneurs auprès des abonnés des institutions (OSQ, Trident, Club musical, Opéra de Québec) participant à ce gala.

Alex Graham meurt d'un cancer

LONDRES (AP) — Le dessinateur Alex Graham, qui avait créé la bande dessinée « Fred Basset », est mort à l'âge de 74 ans des suites d'un cancer, ont révélé ses proches, mercredi. « Fred Basset » — la saga humoristique d'un toutou de banlieue — avait été lancée le 9 juillet 1963 dans le « Daily Mail ». Les lecteurs de ce quotidien britannique ont pu suivre les aventures de Fred dans 189 éditions, et l'oeuvre que le dessinateur laisse derrière lui devrait permettre de continuer la série pendant encore au moins 18 mois.

L'agent 007 en politique

ÉDIMBOURG (Reuter) — L'acteur Sean Connery, rendu célèbre par le rôle de James Bond, participera l'année prochaine à la campagne du Parti national écossais (SNP) pour les élections générales en Grande-Bretagne, a déclaré Alex Salmond, président de la formation. Sean Connery, qui est né à Édimbourg, avait fait connaître cette année son soutien au SNP et avait prêté sa voix à une émission de télévision du parti. Salmond n'a pas précisé quel serait le rôle de l'acteur dans la campagne de 1992. « C'est comme ça que travaille 007, dans la surprise et le secret », a-t-il déclaré.

Théâtre

SOIRÉE MEURTRIE ET MYSTÈRE AU BONA-PARTE « La malédiction des Pablos ». Souper-théâtre, 19h par les Mystères Édouard May. Restaurant Bonaparte, 680 Grande-Allée est. Rés.: 647-4747. Côté: 32,95 \$.

Exposition

Les institutions. MUSEE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Mar. au dim. 10h

Mettez du soleil dans votre quotidien

LE SOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Mettez du soleil dans votre quotidien. LE SOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

NOUVEAU TARIF JEUNESSE AUX 14-20 ANS 6.00\$. PLACE CHAREST. Du Pont et Boul. Charest 529-9745. ROBE NOIRE (14 ans) Dolby. 13:00 - 15:10 - 17:15 - 19:30 - 21:40. LES JUSTICIERS DE LITTLE TOKIO (18 ans) Lun. au Ven.: 12:30 - 14:45 - 16:50 - 19:10 - 21:15. Sam. et Dim.: 19:10 - 21:15.

SÉLECTION ITALIENNE - OSCAR 1991 - "Vous n'avez jamais vu un film comme Méditerranéo, superbe comédie douce-amère!" - TORONTO SUN. "Salvatore est l'un des plus habiles conteurs du genre de tout les temps." - TORONTO STAR. MEDITERRANEO. VERSION FRANÇAISE. 2e SEM. PLACE CHAREST. DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745.

"Une troupe d'acteurs formidables!" - VOIR. "Un divertissement idyllique sur une île magnifique: Méditerranéo vous délivre des maux du terrible quotidien." - EYE. "LES GRANDES SÉLECTIONS" MADRINE. ALLIANCE VIVAFILM.

DEUX FOIS BRAVO! - Siskel & Ebert. "Un film merveilleux... rempli d'intelligence, d'humanité et d'humour. J'ai adoré ce film." - Pat Collin, WWOR-TV. MY GIRL. Dan Aykroyd, Jamie Lee Curtis, Macaulay Culkin, Anna Chlumsky. VERSION ORIGINALE ANGLAISE. LE PARIS. PLACE YOUSVILLE 694-0891. 2e SEM.

Grand prix du Festival International du film de Chicago. "Hilarant!" - LE PUBLIC. DELICATESSEN. UN FILM DE JEUNET ET CARO. 3e SEM. PLACE CHAREST. DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745. CINEMA LIDO. PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234.

SAN FRANCISCO EXAMINER. "IMAGINEZ DANCES WITH WOLVES AVEC DES GRIFFES, DES CROCS ET UN CERVEAU!" NEW YORK TIMES. "UNE ÉPOPÉE: BLACK ROBE OFFRE UN VISUEL INCOMMENSURABLE." USA TODAY. "UN FILM TOUT SIMPLEMENT MAGNIFIQUE!" 9e SEM. PLACE CHAREST. DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745. CINEMA ST-GEORGES. ST-GEORGES-DE-BEAUCE 228-7466.

De réalisateur de Thriller Me-Dans BRUCE BERESFORD. LOTHAIRE BLUTEAU. Robe Noire. Version française de "BLACK ROBE". "LES GRANDES SÉLECTIONS" MADRINE. ALLIANCE VIVAFILM.

DE JOHN HUGHES réalisateur de "Maman j'ai raté l'avion". SUZIE FRISSETTES. VERSION FRANÇAISE DE "CURLY SUZIE". 3e SEM. PLACE CHAREST. DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745. CINEMA LIDO. PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234. CHICOUTIMI. PLACE DU ROYAUME. ALMA. COMPLEXE J-GAGNON.

LA CHAMPIONNE. 9e SEM. PLACE CHAREST. DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745. HIGHLANDER 2. LE RETOUR. 6e SEM. PLACE CHAREST. DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745. ST-RAYMOND. ALOUETTE.

ROBERT DE NIRO, NICK NOLTE, JESSICA LANGE. CAPE FEAR. 3e SEM. LE PARIS. PLACE YOUSVILLE 694-0891. VERSION ORIGINALE ANGLAISE.

FAMOUS PLAYERS. Le grand combat pour la paix a commencé. STAR TREK: THE UNDISCOVERED COUNTRY. Maintenant à l'affiche! Ven.: 18h45, 21h10. Sam., dim.: 13h30, 16h15, 18h45, 21h10. STE-FOY. 2300 BOUL. LAUREN. 646-0592. Version originale anglaise.



VIDÉO

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEILPlanifiez vos visionnements
du temps des Fêtes !

Entre Noël et le Nouvel An, la vidéo est en fête ! En prévision de ce joyeux temps où les vidéophiles se ruent sur les nouveautés, il vous faut planifier dès maintenant vos achats et vos visionnements. Avant de lire, dans notre édition de demain, nos suggestions de livres-cadeaux, voici nos suggestions de cassettes-cadeaux !

Le plus merveilleux visionnement familial des Fêtes, et même de toute l'année 1991 (avec *Cyrano*), est sans doute le diptyque réalisé par Yves Robert d'après Marcel Pagnol, *La gloire de mon père* et *Le château de ma mère*. Les souvenirs d'enfance du grand écrivain provençal ne pouvaient trouver plus touchante illustration que celle-là !

Avec le plus grand respect et la plus belle complicité, Yves Robert nous guide sur les lieux mêmes où Pagnol vécut son enfance émerveillée. Le cinéaste sait aussi rester fidèle aux embellissements de l'écrivain, empruntant ses mots de poète pour décrire l'attachement au pays, au père, à la mère, à l'ami. C'est lorsque l'on chante son coin de pays que l'on peut étendre ses racines par toute la terre. (On peut se procurer ces deux films le 18 décembre).

LES NOUVEAUTÉS

■ Citizen Kane

Le 18 décembre également, 50 ans après sa sortie, le meilleur film américain de tous les temps sera enfin, enfin, visible sur cassette vidéo ! On n'a qu'à ouvrir n'importe quel livre d'histoire du cinéma pour se convaincre que « Citizen Kane », le premier film d'Orson Welles, fut le plus beau coup de maître d'un néophyte ! Ce jeune homme de 25 ans avait déjà compris le curieux infantilisme qui alimente l'esprit de richesse de ses concitoyens américains. Très actuel.



Orson Welles à l'époque de « Citizen Kane ».

■ L'agent fait la farce 2 1/2

Sous-titrée « L'odeur de la peur », la deuxième mésaventure de l'agent absolument spécial Frank Drebin ne fait pas suer de peur, mais pisser de rire, comme on pouvait s'y attendre, après avoir ri le premier film de cette série que l'on souhaite longue. Cette fois, l'inénarrable Frank ne s'en prend pas à la reine Elizabeth, mais à la première dame des États-Unis, Mme Bush ! Toujours par inadvertance, bien sûr. N'empêche que ce genre d'humour n'aurait pas été possible, il n'y a pas si longtemps. Est-ce la revanche rigolarde du Couteau-à-Mastic, alias M. Tout-le-Monde, sur la femme supérieure ?

■ Arrivages en vrac

« Le fabuleux voyage de l'ange ». Le retour du cinéaste Jean Pierre Lefebvre, notre Jean-Luc Godard à nous. Daniel Lavoie joue un auteur de BD qui rejoint sa fille adolescente grâce à son art. « Elle et lui ». V.f. de « He Said, She Said ». Comédie sentimentale de Ken Kwapis avec Kevin Beacon et Elizabeth Perkins. « Open Doors ». (« Porte Aperte ») Version originale italienne avec sous-titres anglais. Un drame de Gianni Amelio avec Gian Maria Volonte. La Sicile au temps du fascisme, en 1937. « Transformations ». v.f. Science-fiction de Jay Kamen avec Rex Smith et Lisa Langlois.

« My Girl »

Le passage pas toujours facile du monde de l'enfance à l'adolescence

Venant à peine de visionner le peu *Génial mes parents divorcent*, je craignais avec *My Girl* devoir encore faire de multiples efforts pour me mettre au diapason... afin de bien saisir toute la richesse de la démarche pédagogique du film. Inquiétude non fondée.

une critique de LÉONCE GAUDREAU
LE SOLEIL

Après une demi-heure de douce indifférence devant ce nouveau film sur les relations enfants-parents, *My Girl* a lentement gagné mon intérêt jusqu'au point d'être envahi à la fin par un sentiment de doux plaisir.

Cela tient-il au charme et à la tendresse se répandant dans tout le film, ou à la présence même de la jeune comédienne (Anna Chlumsky) tenant le rôle central ? Un mélange des deux facteurs, sans doute.

Romantique à souhait et un brin nostalgique des années 1960-70 (celles de l'éphémère triomphe de la mode des pantalons à patte d'éléphant), le film de Howard Zieff traite du passage du monde de l'enfance à celui de l'adolescence. Pas toujours facile !

Enfant précoce, la petite fille de 10 ans, Vada, multiplie les moyens

d'attirer l'attention des autres. Elle visite le médecin de famille à la moindre contrariété, ou se découvre un amour pour son voisin et professeur de poésie, alors qu'elle ne sait plus comment réagir à la transformation de son ami pour son meilleur copain Thomas (Macaulay Culkin, la petite peste de *Home Alone*).

La mère étant morte à sa naissance, Vada vit donc seule avec son père (Dan Aykroyd), entrepreneur en pompes funèbres. Plus maintenant, puisqu'une nouvelle employée (Jamie Lee Curtis), chargée de maquiller les corps refroidis, commence à faire battre le cœur du paternel.

My Girl raconte la rapide transformation de l'enfant à travers de petits événements et quelques autres plus dramatiques à ses yeux. Toute l'histoire sera bien amenée et conduira la petite, tout comme sa jeune actrice, n'en doutons point, vers le bel avenir que suggère la fin du film.

MY GIRL, comédie de mœurs réalisée par Howard Zieff. Scén. : Laurie Elehwany. Phot. : Paul Elliott. Mus. : James Newton Howard. Int. : Anna Chlumsky, Dan Aykroyd, Jamie Lee Curtis, Macaulay Culkin. États-Unis, 1991. En anglais, au cinéma de Paris.



Macaulay Culkin, la petite peste de « Home Alone » et Anna Chlumsky dans une scène de « My Girl ».

Stevie Ray Vaughan
toujours aussi actuel

Les fans de Stevie Ray Vaughan sont comblés par les temps qui courent. Alors que la maison Epic lançait dernièrement *The Sky Is Crying*, une collection de pièces inédites, Sony Music Video présente pour sa part *Live At The El Mocambo—1983*, une vidéocassette filmée à Toronto.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

À ce moment, le défunt guitariste venait de lancer son premier disque, *Texas Flood*, et profitait aussi des retombées de sa participation à la pièce *Let's Dance* de David Bowie.

Accompagné par le batteur Chris Layton et le bassiste Tommy Shannon (un ancien complice de Johnny Winter), Stevie Ray Vaughan y livre 14 pièces. On y retrouve des extraits de son premier essai, des pièces comme *Wham!* de son mentor Lonnie Mack (Vau-

ghan a d'ailleurs coréalisé et contribué à *Strike Like Lightning—1985* de Lonnie Mack) ou alors *Voodoo Chile*, *Little Wing* (version instrumentale) et *Third Stone From The Sun* de Jimi Hendrix. Ce dernier est un autre guitariste qui a grandement inspiré Vaughan.

Pendant longtemps, *Voodoo Chile* fut un cheval de bataille du guitariste sur scène ; il a endisqué la pièce à deux reprises (pour *Couldn't Stand The Weather* et *Live Alive*).

D'ailleurs, la version studio de *Little Wing* fait partie des pièces sélectionnées pour le récent *The Sky Is Crying* (Epic ET 47390).

Live At The El Mocambo 1983 (Sony Music Video 16V-49111) a déjà été présenté sur les ondes de MusiquePlus mais, pour la première fois, les inconditionnels pourront le visionner intégralement. Plusieurs pièces dont *Little Wing* et *Third Stone From The Sun* avaient été écartées lors de sa diffusion.

Chez Sony, on précise qu'il n'y aura pas de version cd (ou cassette) de ce spectacle.

Farmer version intégrale

La maison PolyGram Video a dernièrement mis sur le marché *Les vidéos de la chanteuse Mylène Farmer*. Cette vidéocassette réunit six clips tous réalisés par Laurent Boutonnat. Dans le lot, on retrouve le controversé clip de *Douce* dans sa version intégrale de 17 minutes ainsi que *Sans contrefaçon* et *Ainsi soit je*.

À la télé

MusiquePlus présente, demain à 21 h, dans le cadre de *Concert-Plus*, le documentaire *Alice Cooper Prime Cuts*, qui porte sur Vincent Furnier, alias Alice Cooper. Par l'entremise d'images d'archives et d'extraits d'interviews, le réalisateur Neal Preston retrace les grands moments de la carrière du roi du « rock horror ». On peut notamment voir Cooper et ses acolytes des tous débuts interpréter *I'm Eighteen*, *Dead Babies* et *Billion Dollar Babies*.

Dimanche à 19 h l'équipe de *Transit* propose *John Lennon... le nom d'une génération*, la vie et l'influence de Lennon à travers le témoignage de nombreux artistes québécois.

Toujours dimanche, à 21 h, MusiquePlus présente une nouvelle émission de sa série *Concert intime*. Les invités : Les B.B.. Lors de cette prestation acoustique, Patrick Bourgeois, Alain Lapointe et François Jean interprètent notamment *Donne-moi ma chance*, *Lou-lou* et *Snob*.

GINETTE RENO
L'essentiel... La suiteEN VENTE
AUJOURD'HUI9-10-11-12 AVRIL
20 heuresSièges réservés : 35^e, 32^e, 27^e

Commandes téléphoniques : 643-8131

BILLETTS EN
VENTE DANS
LE RÉSEAUSALLE LOUIS-FRÉCHETTE
TÉL.: 643-813120
ANNÉES

SIREP 1060

GRAND THÉÂTRE
DE QUÉBEC

Une nouveauté qui fait du bruit

LE MENU
SPÉCIAL DES FÊTES
GIORGIO

Le menu spécial des Fêtes Giorgio est complet et complètement bon!

Midi ou soir, venez vous attabler avec vos amis car, comme on dit :

plus on est de fous (de Giorgio), plus on rit et plus ça fait du bruit!

Le menu spécial des Fêtes Giorgio est servi de 11 h 00

jusqu'à la fermeture et comprend :

soupe, jus de tomates ou jus de légumes, café, thé ou boisson gazeuse.

• Tortellini al brodo
• Soupe à l'oignon gratinée*

Mini-pizza holo-gnèse et fusilli, sauce champignons	6,95 \$
Cannelloni à la viande, sauce champignons au gratin	7,50 \$
Tortellini, sauce champignons au gratin	9,95 \$
Suprême de volaille, sauce champignons et fettuccini au beurre	10,25 \$
Gâteau chocolat à la framboise	2,95 \$

*Supplément de 1,50 \$.

Taxes en sus. Servi du 2 décembre au 5 janvier 1992, en salle à manger seulement.

RESTAURANT GIORGIO
15, rue Marie de l'Incarnation
à l'intersection du boulevard Hamel
et de la rue Marie de l'Incarnation
682-0957

LE MONDE

Terry Anderson rend hommage à sa soeur

WIESBADEN, Allemagne (PC) — Le journaliste Terry Anderson, dernier otage américain au Liban, est arrivé hier à l'hôpital militaire de Wiesbaden, en Allemagne, où il a rendu un hommage appuyé aux efforts déployés par sa soeur, Peggy Say, pour obtenir sa libération.

Pendant ce temps, à Washington, le président George Bush a déclaré que, malgré la libération des trois derniers otages américains, un rapprochement avec l'Iran n'était pas sur le point de se produire. Il a également exigé que l'on lui fournisse des informations sur deux autres otages américains, présumément tués en captivité.

À Wiesbaden, un bulletin médical précise qu'Anderson, un ancien marin âgé de 44 ans, est en bonne santé mis à part une sinusite, une affection pulmonaire bénigne et quelques problèmes dentaires.

Libéré mercredi au Liban, après 2454 jours de détention, le chef du bureau de l'Associated Press à Beyrouth a fait dans la soirée à Damas la connaissance de sa fille Salomé, 6 ans, née trois mois après son enlèvement.

C'est en compagnie de celle-ci et de sa mère Madeline qu'il a gagné par avion Francfort, d'où il a été transporté par hélicoptère à Wiesbaden, où l'attendait sa soeur.

« Je suis ravi d'être ici. Tout le monde a été formidable. Que dire d'autre? C'est extraordinaire. Cela a été si long », a dit Terry Anderson aux quelque 200 personnes venues l'accueillir en agitant des drapeaux.

Campagnes de sensibilisation
Quelques minutes plus tard, le journaliste est apparu du balcon de l'hôpital aux côtés des deux autres otages américains libérés cette semaine: Joseph Cicippio et Alann Steen.

Anderson a rendu hommage à sa soeur. « C'est super d'avoir une telle soeur. Vous avez des ennuis et elle vient vous en tirer », a-t-il dit.

Le sort des Allemands

Il reste désormais deux otages occidentaux au Liban, les Allemands Heinrich Struebig et Thomas Kemptner, dont les ravisseurs réclament la libération des deux frères Hamadé, emprisonnés en Allemagne pour piraterie aérienne, meurtre et enlèvement.

Dossier ouvert

Le président George Bush a dé-

claré hier soir que malgré la libération de Terry Anderson, le chapitre des otages américains au Liban n'est pas clos et a demandé des informations sur William Buckley, responsable de la CIA à Beyrouth, et le lieutenant-colonel des Marines William Higgins, tous deux morts en captivité.

« Ce chapitre effroyable est presque clos mais il ne l'est pas complètement », a-t-il dit.



C'est avec émotion que Terry Anderson a retrouvé hier, à Wiesbaden, sa soeur, Peggy Say, qui longtemps fait campagne pour obtenir sa libération.

Washington rejette une demande formulée par les délégations arabes

WASHINGTON (AP, AFP) — Les États-Unis ont refusé hier soir de fixer une nouvelle date pour la convocation des négociations bilatérales sur la paix au Moyen-Orient, rejetant la demande formulée en ce sens par les délégations arabes.

Proposer une nouvelle date « reviendrait à faire de nouvelles propositions et cela est quelque chose que nous ne ferons pas », a déclaré la porte-parole du département d'État Margaret Tutwiler.

Après le refus de la délégation israélienne de venir s'asseoir à la table des négociations mercredi, les représentants arabes avaient demandé aux parrains de la conférence de proposer une nouvelle date pour le début des discussions.

Un compromis semblait pourtant être en train de se dessiner. Négociateurs palestiniens et responsables israéliens ont affirmé qu'ils pourraient se rencontrer à une date postérieure au 9 décembre (lundi prochain).

Cette date soutenue par les Israéliens avait été rejetée par les Arabes car elle coïncide avec le quatrième anniversaire du début de la « guerre des pierres » dans les territoires occupés.

Manoeuvres

Pendant ce temps, hier, Arabes et Israéliens ont continué hier à manoeuvrer pour occuper le terrain en attendant la reprise de leurs négociations bilatérales de paix.

La délégation syrienne a annoncé pour la première fois hier qu'elle attendrait les négociateurs

israéliens, qui ne doivent arriver que dimanche à Washington.

Ces négociations ne devraient pas commencer avant mardi, les délégations arabes refusant de négocier lundi comme l'avait proposé Israël, en raison du quatrième anniversaire de l'intifada, le soulèvement palestinien contre l'occupation israélienne.

À Jérusalem, des sources officielles citées par la radio militaire ont indiqué qu'Israël accepterait de reporter l'ouverture des pourparlers à mardi.

Les diplomates israéliens ont tenté en vain d'organiser, en coopération avec les États-Unis, une rencontre préparatoire pour régler des problèmes techniques en attendant l'arrivée de leurs négociateurs. Cette réunion permettrait par exemple de fixer l'heure

d'ouverture des séances, leur durée et les temps de pause, a expliqué l'un d'eux.

Après avoir paru accepter le principe d'une telle rencontre, les Palestiniens n'ont pas donné suite à cette idée. « Ce n'est pas envisageable », a déclaré un membre de la délégation jordano-palestinienne, Fayed Taraouné.

Le porte-parole de la délégation palestinienne, Hanane Ashraoui, a entre-temps dénoncé l'indulgence des États-Unis envers Israël. « Les États-Unis tentent d'épargner à Israël les conséquences de ses actes et de lui fournir un moyen de s'en sortir », a-t-elle déclaré dans une conférence de presse.

Par ailleurs, aux Nations unies, les pays arabes se sont unanimement opposés hier à la volonté de l'administration Bush d'abroger la résolution adoptée par l'ONU en 1975 et assimilant sionisme et racisme.

Samuel Skinner remplace Sununu

WASHINGTON (AP, AFP, Reuter) — Le président George Bush a nommé hier le secrétaire aux Transports Samuel Skinner pour remplacer John Sununu au poste de secrétaire général de la Maison-Blanche et a dévoilé la haute direction de l'équipe qui dirigera sa campagne électorale.

Bush a également déclaré au cours d'une conférence de presse

qu'il présenterait dans son message sur l'Etat de l'Union, au début de l'année prochaine, diverses mesures pour stimuler l'économie américaine.



SKINNER
La lenteur de la reprise économique est l'une des causes principales de la baisse de la popularité du président dans les sondages.

Agé de 53 ans, Skinner devrait prendre ses fonctions le 15 décembre.

Sununu, objet de nombreuses critiques et rendu responsable par beaucoup de plusieurs gaffes de la Maison-Blanche dans le domaine intérieur, a remis sa démission mardi dernier.

Bush a choisi son secrétaire au Commerce Robert Mosbacher, 64 ans, pour présider son équipe de campagne pour l'élection présidentielle de novembre prochain. Il sera aidé par Robert Teeter, un stratège politique républicain, et Fred Malek, un homme d'affaires ami du président.

Gestionnaire réputé

En choisissant Skinner, le président Bush a choisi un allié politique de longue date, spécialiste des affaires intérieures américaines et gestionnaire réputé.

À moins d'un an des élections présidentielles, George Bush a fait

porter son choix sur un homme qui possède la réputation d'être compétent et surtout qui entretient de bonnes relations avec les parlementaires à la Chambre des représentants et au Sénat.

Allié de longue date de George Bush, il avait déjà participé à l'organisation de deux campagnes pour le président américain dans l'Etat de l'Illinois lorsque le président lui proposa le poste de secrétaire aux Transports.

Skinner « prend fermement les choses en mains à un moment où l'économie constitue un difficile défi », a déclaré Bush, soulignant que le nouveau secrétaire général, un gestionnaire non controversé, aura pour tâche non seulement l'organisation à la Maison-Blanche mais aussi de traiter avec le Congrès à majorité démocrate et d'être le lien avec son équipe électorale.

En raison du déclin de sa popularité, le président Bush a dû accélérer ses plans électoraux et a présenté hier, plutôt qu'en janvier comme prévu, les chefs de sa campagne. Il a choisi un allié de longue date, le secrétaire au Commerce Mosbacher, 64 ans, spécialiste des campagnes électorales.

Trio de vétérans

Mosbacher sera à la tête d'un trio complété par deux autres vétérans des campagnes, Robert Teeter et Fred Malek, et qui sera chargé de mettre en place son plan de bataille. Bush, qui n'est pas encore officiellement candidat, doit annoncer fin janvier qu'il briguera un second mandat de quatre ans.

EXPOSITION
LIQUIDATION DE TABLEAUX
20% à 30% de rabais sur tous les tableaux
(valable jusqu'au 22 décembre)
GALERIE ROSART
4055, avenue Saint-Jean-Baptiste, Québec (Les Saules)
Ouvert du mardi au dimanche aux heures normales
877-5704

La Bordée et le Théâtre Niveau Parking
présentent
du 19 novembre au 14 décembre

L'HÉRITAGE DU Dr Jekyll

LA BORDÉE 694-9631
1143 Saint-Jean
stationnement Chauveau

LE SOLEIL
SRC
CBV 980

L'ABONNEMENT de saison toujours disponible
p.s. RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS FORAITS SOUPER-THÉÂTRE

L'Ensemble Anonymus présente

Noël Paris. Notre-Dame

Noël à Notre-Dame de Paris au 13ème siècle.

Direction: Claude Bernatchez

Québec: 12 décembre 20h00
Chapelle historique du Bon Pasteur
1080, de Lacheprotière
Renseignements: (418) 692-3384
Billetech

Montmagny: 15 décembre 20h00
Église Saint-Thomas
140, Saint-Jean-Baptiste est
Renseignements: (418) 247-5314

Rimouski: 17 décembre 20h30
Église Saint-Pie X
373, rue de la Cathédrale
Renseignements: (418) 724-0800

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

RENCONTRE

Mes Premiers Ministres

Samedi 7 décembre au **CENTRE INNOVATION** de 13h30 à 14h30

Claude Morin

à la **Librairie La Liberté**
Centre Innovation (La pyramide à Ste-Foy)
2360, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) — (418) 658-3640

L'interurbain Bell présente

ROUMANIE MILLENAIRE
DES CARPATES À LA MER NOIRE

LES GRANDS EXPLORATEURS
SAISON 91-92

ANNE-SOPHIE TIBERGHIAN

6-7-8 DÉCEMBRE
Ven. Sam. 20h00 | Dimanche 14h00 et 20h00

TRÈS BONS BILLETS DISPONIBLES

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
269, boul. St-Cyrille est, Québec
Commandes téléphoniques: 643-8131

Pâte campagne

Suzanne CHAMPAGNE • Adèle REINHARDT • Marcel LEBOEUF
• Normand CHOUINARD • Martin DRAINVILLE

De François CAMIRAND et Josée FORTIER

Mise en scène Pauline MARTIN

"Après le spectacle, les gens se plaignent d'avoir mal au ventre parce qu'ils ont trop ri."
La Presse

UNE PRODUCTION DU THÉÂTRE DES GRANDS CHÊNES

6-7 décembre 20h

CE SOIR et DEMAIN
Bons billets disponibles

SUPPLÉMENTAIRE 5 DÉCEMBRE 20h

Commandes téléphoniques: 670-9011

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Laurentide Rock PRÉSENTE

BRYAN ADAMS

WAKING UP THE WORLD!

22 JANVIER 1992
COLISÉE DE QUÉBEC

Sièges réservés 25,50 \$

EN VENTE DEMAIN

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS: 691-7211

Billetech

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'éditorial:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Quatorze minutes de silence...

Un ruban blanc et 14 minutes de silence. À la mémoire de ces 14 jeunes femmes tuées, il y a deux ans, dans une classe de l'École polytechnique de Montréal, par un garçon de leur âge, la CSN demande un temps de réflexion sur la violence et un regroupement d'hommes de Toronto propose un signe de ralliement, un bout de ruban que l'on accroche bien en vue.

Quatorze minutes de silence, c'est beaucoup dans une société bavarde, mais les rubans blancs, plusieurs politiciens d'Ottawa les ont portés cette semaine. Les symboles ne règlent rien mais traduisent de bonnes intentions dont il ne faut pas se satisfaire.

On a beaucoup écrit et pleurniché autour du drame de Polytechnique; un film a été tourné et diffusé à la télévision, soulevant dans certains milieux étonnement et incompréhension. Comment survivre à pareille tragédie et affirmer que l'on n'est pas féministe? Et on a recommencé le procès des filles de 20 ans qui ne reprennent pas le drapeau de militante de leur mère.

N'y a-t-il qu'une manière de se battre? Chaque génération a la sienne. Les femmes qui abordent la vingtaine contestent leurs aînées: elles n'ont pas connu « comment c'était avant ». Elles ne voient que la vie d'aujourd'hui et découvrent avec leur lorgnette à elles, les moins beaux visages de la société qu'elles doivent rallier.

En 1990, tous les métiers, tous les postes, toutes les ambitions leur sont théoriquement accessibles. Les femmes n'ont plus à dépendre des hommes pour tout ce qu'elles entreprennent. Sauf pour fonder une famille; et encore là, l'expérience leur apprend qu'il faut tout prévoir. Les naufrages inspirent la méfiance aux filles de 20 ans tout comme aux hommes qu'elles aiment.

Michael Kaufman, le Torontois qui a lancé la campagne du ruban blanc, avance que la « majorité des hommes ne sont pas violents, même si certains utilisent la violence contre les femmes pour exprimer leurs frustrations ou obtenir ce qu'ils veulent. Cela doit cesser: je ne veux plus que ma fille, ma femme ou ma mère aient peur de sortir seules le soir pour aller au dépanneur. Je ne veux pas que ma fille s'engage dans une relation avec un homme, en ayant peur de lui. »

Aucun homme ne veut cela et pourtant... Est-il si difficile de comprendre que la contrainte ne peut construire une relation valable et durable? Il faut réfléchir, essayer de comprendre, trouver des moyens de changer les comportements, de faire évoluer les mentalités et d'imposer le respect mutuel. Cela commence tôt.

Ceux qui limitent aux relations hommes-femmes le problème de la violence font fausse route. L'épisode de Polytechnique a provoqué une prise de conscience. Mais la violence est toujours le fait d'individus marqués par un environnement, une famille, un groupe, un monde qui la tolèrent, lui trouvent des explications, justifient ses représentations et ses manifestations.

Dans l'univers du sport, les meilleurs spectacles seraient ceux où les athlètes pratiquent un jeu robuste, énergique, physique comme disent les commentateurs. Qu'a-t-on fait des règles du jeu qui favoriseraient l'épanouissement de l'individu? Trop subtil pour la populace ignorante? Cette manière de voir méprise le public à qui on ne propose plus autre chose.

Les arts et les médias n'y échappent pas. Comme si le public ne s'intéressait qu'au spectaculaire, au sensationnel, aux émotions fortes. Ce voyeurisme se nourrit de manifestations violentes et les encourage.

On n'arrivera pas demain matin au niveau zéro de tolérance. Les perspectives vont plutôt dans l'autre sens. Il devient donc urgent d'inverser le mouvement, de proposer d'autres valeurs, d'autres approches. Sinon, les commissions d'enquêtes qui « sondent les reins et les cœurs » resteront d'autres exercices stériles.

MARTINE R.-CORRIVAULT



User du dépistage ou de la prévention?

Grâce à une équipe du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), un utile forum a réuni la semaine dernière à Québec un bon nombre de personnes préoccupées par le sida.

Comme ce forum rangeait parmi ses objectifs celui de s'interroger sur les responsabilités que portent les médias dans le dossier du sida, nous nous y sommes retrouvés panelistes, Denise Bombardier, un avocat apparemment spécialisé dans la « représentation » de sidatiques et moi.

Dans l'esprit d'un bon nombre de participants à cet atelier, ce devait être, semblait-il, l'occasion de reprocher aux médias aussi bien leur tendance au jaunisme que leur trop faible contribution à l'éducation du public. J'avoue avoir quitté l'atelier plutôt songeur.

Au lieu de répartir entre plusieurs groupes la tâche d'assurer au public une meilleure information sur le sida, on a paru, en effet, rejeter tous les torts sur les médias.

Que les médias aient fréquemment utilisé à propos du sida les termes les plus simplistes et les plus discriminatoires, c'est l'évidence même. Que la télévision, ainsi que le soulignait Denise Bombardier, se soit fréquemment permis le plus honteux voyeurisme en cette matière, personne ne le contestera.

Que les médias en soient encore souvent à ne retenir que les aspects les plus spectaculaires de la maladie et à ne présenter que ce qui semble rattacher le mal à certaines catégories d'humains, cela aussi saute aux yeux. Nous n'avions donc pas la moindre velléité, Denise Bombardier et

Laurent

LAPLANTE



moi, de contester ces faits.

En revanche, je me serais attendu à ce que des professionnels de la santé, si prompts à dénoncer le sensationnalisme des médias, reconnaissent qu'ils portent une part de responsabilité dans nos faiblesses.

Si, par exemple, les médias ne savent plus vers qui se tourner pour obtenir une information fiable au sujet du sida, à qui la faute? S'il est devenu difficile et presque impossible de distinguer la découverte médicale significative de la rumeur rassurante diffusée par un chercheur en mal de subventions, à qui la faute?

J'aurais également apprécié qu'on explique de façon plus serrée pourquoi le monde de la santé recourt lui-même si volontiers à toutes les astuces d'un vedettariat qu'il reproche aux mass-médias. Pourtant, à ma grande surprise, plusieurs de ceux et celles qui critiquent le jaunisme de maintes interventions journalistiques considèrent l'utilisation d'une Mitsou ou d'un Magic Johnson comme éminemment utile à leur campagne contre le sida. Nous sommes pourtant là non en éducation, mais en pleine information-spectacle, avec tous les risques de dérapage que cela comporte.

« Mais vous ne comprenez rien », disent alors ces professionnels de la santé. « Au lendemain du test de Mitsou à la télévision ou de la conférence de Magic Johnson, des centaines et des milliers de per-

sonnes se sont précipitées dans les cabinets médicaux pour y subir des tests de dépistage. Cela est heureux et cela n'aurait pu être obtenu autrement ».

Du coup, une crainte me vient: certains ne confondent-ils pas test de dépistage et changement de comportement? Et cela, même si un médecin présent dans la salle déclarait: « Je fais subir bien des tests; je ne constate aucun changement de comportement ». Alors?

Alors, il est temps de rappeler que l'objectif n'est pas de multiplier les tests de dépistage, mais d'enrayer la maladie et donc, forcément, de modifier les comportements. Si, pour multiplier les tests de dépistage, on fait appel à des personnes dont l'image cultivée ou la conduite affichée constitue un véritable encouragement aux comportements périlleux, qu'a-t-on gagné? Rien.

Je ne suis pas irréaliste au point d'ignorer l'efficacité du marketing moderne. Je ne suis pas non plus hypocrite ou pudibond au point de considérer l'abstinence comme la voie royale vers l'élimination du sida. Je crois, en revanche, qu'aucun marketing ne peut se passer de cohérence. J'ai donc beaucoup de difficulté à considérer comme logique une publicité présumément préventive, mais basée sur un athlète qui, aujourd'hui encore, propage les pires préjugés au sujet du sida.

En outre, avant de canoniser Magic Johnson, je ne détesterais pas l'entendre exprimer un soupçon de compassion pour les personnes qu'il a pu contaminer...

En somme, oui, les médias aiment le spectaculaire, mais ils ne sont pas seuls dans cette situation. Pourquoi ne pas dialoguer?

Point de vue

Pearl Harbour, une attaque voulue par les Américains

par Michel LEMIEUX

À l'occasion de cette célébration du cinquantenaire de l'attaque japonaise contre Pearl Harbour, il est étonnant de lire et d'entendre tous les commentaires journalistiques, sinon universitaires, qui racontent cet épisode de la Deuxième Guerre de façon primaire et superficielle, sans référence à toute une problématique issue des documents secrets rendus publics depuis 1945.

Ce n'est pas un détail: l'examen des faits et de ces documents tend à prouver de façon nette que l'attaque sur Pearl Harbour fut connue et voulue par les dirigeants américains.

Pour comprendre cet apparent paradoxe, replaçons-nous dans le moment de la guerre en cette année 1941.

L'Allemagne règne sur l'Europe, Grande-Bretagne exceptée. Les panzers viennent de déferler sur l'URSS et sont aux portes de Moscou. Rommel conquiert l'Afrique du Nord et rien ne laisse en-

core présager Stalingrad et El Alamein.

Les États-Unis aident la Grande-Bretagne à la limite de la non-belligérance. Ils fournissent des masses d'armements, d'avions, de bateaux et viennent d'étendre ce programme d'aide à l'URSS et à la Chine antijaponaise.

Mais tous les stratèges militaires et politiques estiment que seule l'entrée en guerre effective des États-Unis pourra changer la face des choses et casser l'hégémonie militaire allemande alors que l'invasion japonaise en Chine émeut peu la géopolitique américaine.

Le 11 septembre 1941, trois semaines avant Pearl Harbour, un document secret signé par les chefs de l'état-major des trois armes de l'Armée et remis au président Roosevelt établissait clairement la problématique militaire américaine.

Lisons le point 11: le Comité mixte considère que l'Allemagne et ses satellites ne peuvent être battus par les puissances européennes luttant actuellement contre eux. Par conséquent, pour que nos ennemis européens soient

battus, il sera nécessaire que les États-Unis entrent en guerre et emploient une partie de leurs forces armées à réaliser des opérations offensives.

Donnée majeure du problème: le peuple américain est peut-être prêt à financer la guerre anti-hitlérienne mais pas à aller se battre. La majorité des sénateurs s'oppose à une participation active des États-Unis, suivant en cela l'opinion publique révélée par les premiers sondages.

Les campagnes anti-guerre, menées par Charles Lindberg, connaissent un succès absolu. Les Québécois n'étaient pas les seuls à ne pas vouloir aller au casse-pipe de l'autre côté de l'Atlantique.

Voilà le casse-tête qu'avaient devant eux les chefs militaires et politiques américains: leurs visées de géopolitique internationale étaient contrecarrées par l'isolationnisme de la population américaine. On trouve la face véreuse et complexe de cette situation dans les fameux papiers de Harry Hopkins, le Kissinger du temps, éminence grise en affaires étrangères de Roosevelt.

Il fallait un électrochoc radical

et dramatique pour secouer le peuple américain et l'atteindre au plus profond: Roosevelt et ses conseillers, autant que Churchill ou Staline, attendaient ainsi l'événement miraculeux qui dédramatiserait la présidence américaine en lui procurant le prétexte politique et militaire pour lancer l'Amérique en guerre. Il vient le 7 décembre 1941.

Bien sûr, les Japonais attaquaient à Pearl Harbour pour leurs propres motifs de politique militaire mais sans savoir qu'ils faisaient le jeu des chefs américains à tel point que les dirigeants américains laisseraient l'attaque se dérouler. Et cela seul explique certains faits qui en apparence intriquent.

On sait maintenant que les Américains détenaient le code de la Marine japonaise depuis six mois. Comment le déplacement d'une aussi importante flotte serait-il passé inaperçu?

Lorsque les bombardiers japonais furent repérés par les opérateurs radar de Pearl Harbour, les autorités militaires ne réagirent pas.

Quelques jours avant l'attaque, la Marine américaine fait retirer de Pearl Harbour tous ses porte-avions, le joyau de la puissance navale américaine: on était prêt à sacrifier des hommes et des destroyers mais pas les porte-avions.

Le lendemain de l'attaque, dans un élan d'indignation nationale, l'Amérique unanime déclara la guerre à qui? Au Japon qui l'avait attaquée mais surtout à l'Allemagne! Les Américains n'étaient quand même pas obligés de respecter le pacte militaire entre le Japon et l'Allemagne.

De fait, durant les trois années suivantes, les trois quarts de l'effort militaire américain porteront contre l'Allemagne et non le Japon agresseur.

Certains fermeront peut-être les yeux sur la réalité des faits historiques. Des hauts dirigeants peuvent-ils être aussi cyniques? Il est sûr que cette version dite frappe-moi que je te frappe est difficilement admise aux États-Unis.

Mais rien de nouveau sous le soleil. En demeurant sur le plan

historique, on retrouve au moins deux cas identiques dans l'histoire américaine: en 1898, les États-Unis déclaraient la guerre à l'Espagne à la suite du bombardement de leur croiseur Maine dans le port de La Havane, à Cuba.

Depuis on a prouvé hors de tout doute, que cette explosion, avec une centaine de morts américains, venait de l'intérieur même du navire.

Plus près de nous, les papiers du Pentagone ont révélé qu'en 1968, l'incident du bombardement du navire Maddox par les Nord-Vietnamiens, utilisé par Lyndon Johnson pour justifier les bombardements massifs sur le Viet-Nam étaient de pure frime.

Cet anniversaire de Pearl Harbour -- drôlement célébré aux États-Unis -- servirait bien mieux la politique internationale future: si, 50 ans plus tard, on dépassait la propagande de guerre de l'époque.

Michel Lemieux est directeur de l'Institut québécois d'opinion publique.

Les putschistes surveillaient même le coiffeur de Raïssa

MOSCOU (AP) — Avant la tentative de coup d'État manqué au mois d'août, le KGB avait dissimulé des micros chez le coiffeur de Raïssa Gorbatchev et dans le sauna de Boris Eltsine, a rapporté hier le magazine « Les Nouvelles de Moscou ».

Citant « des sources dignes de foi » liées à l'enquête sur le rôle du KGB, le journal précise que la liste des personnes qui avaient été mises sous écoute avant le putsch ressemble presque à un Who's Who des partisans des réformes en URSS.

Parmi les personnes surveillées on trouvait Edouard Chevardnadze, redevenu depuis ministre des Affaires étrangères, le premier ministre de Russie Ivan Silaïev, le maire de Moscou Gavriil Popov et Vadim Bakatine, devenu depuis chef du KGB.

L'entraîneur de tennis de

Boris Eltsine était lui aussi placé sous écoute, de même que le téléphone de la fille du président de Russie.

« Les téléphones dans les bureaux, dans les appartements et dans les datchas de tous les parlementaires les plus connus étaient surveillés », a expliqué le journal.

Le journal révèle enfin que les préparatifs du coup d'État avaient commencé en janvier 1990. Les putschistes auraient essayé le fonctionnement de leur dispositif lors de la répression dans les États baltes en janvier 1991 où 22 personnes avaient trouvé la mort.

Kiev coupe tout lien avec l'URSS

KIEV (AFP, Reuter) — Le Parlement ukrainien a renoncé hier à ses derniers liens politiques avec l'Union soviétique alors que le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev tentait désespérément de sauver une certaine forme d'union.

Le Parlement a dénoncé le traité de 1922 qui fondait l'Union soviétique, proclamant son incompatibilité avec la constitution ukrainienne, tandis que le président Léonid Kravtchouk, élu dimanche dernier, réaffirmait à la presse que l'Ukraine ne signerait pas le traité de l'Union.

Selon les derniers résultats du référendum tenu également dimanche, le Oui en faveur de l'indépendance a recueilli 91,5 des voix.

Kravtchouk a également déclaré que l'accord d'union économique signé en octobre par huit des républiques de l'ex-URSS, dont l'Ukraine, « se sera désa-

gréé de lui-même » au moment où les parlements républicains le ratifieront.

Auparavant, dans une résolution approuvée par une majorité des députés, le parlement avait proclamé que le traité fondateur de l'URSS, signé sous Lénine le 30 décembre 1922 par les républiques, était désormais « sans effet et sans existence » en Ukraine.

Cette décision historique intervenait alors que le président Kravtchouk, élu lors du premier scrutin démocratique au suffrage universel, prêtait serment et s'engageait à respecter tous les accords de désarmement signés entre les États-Unis et l'Union soviétique, ainsi que les critères internationaux de respect des

droits de l'homme.

La politique étrangère de l'Ukraine cherchera à promouvoir ses « intérêts nationaux », a dit Kravtchouk, avant de s'engager à rembourser la part de l'Ukraine dans la dette extérieure de l'URSS. La dette de l'URSS est estimée à 95 milliards \$ de dollars. et des experts ukrainiens ont évalué en novembre la part de l'Ukraine à environ 16 %.

Eltsine pose une condition

De son côté, le président russe Boris Eltsine a déclaré hier soir que « si l'Ukraine signe le traité de l'Union, la Russie aussi » (signera), réaffirmant ainsi que l'adhésion de la Russie à ce document était liée à celle de l'Ukraine.

Eltsine avait déjà déclaré la semaine dernière qu'il refuserait de signer le Traité de l'Union si l'Ukraine n'y adhérait pas.

Un peu plus tôt dans la soirée,

l'agence soviétique TASS avait indiqué que le président Gorbatchev avait convaincu Eltsine de signer le traité, au cours d'une réunion hier après-midi au Kremlin.

Peu d'espoir

Toutefois, rapportant une conversation téléphonique qu'il avait eue dans l'après-midi avec le président ukrainien Kravtchouk, le dirigeant russe a admis qu'il avait « peu d'espoir » que la situation s'arrange.

Le dirigeant russe a souligné d'autre part que sa rencontre demain à Minsk, capitale de la Biélorussie (ex-Bielorussie), avec le président biélorusse Stanislav Chouchkévitch et Léonid Kravtchouk allait permettre d'éclaircir la situation. « Nous devons comprendre quelles sont les intentions exactes de l'Ukraine, si elle veut une séparation complète, ou seulement politique », a-t-il précisé.

Aubaines-mystère

Samedi et dimanche, 7 et 8 décembre

10 % À 50 % DE RABAIS*

Juste à temps pour Noël!

PRIME: 10 % DE RABAIS

Sur le bas prix quotidien de toute la vaisselle et sur le prix ordinaire des gros électroménagers, les samedi et dimanche 7 et 8 décembre 1991.

* Sur le prix ordinaire. Consultez la carte Aubaines-mystère pour connaître les rabais applicables aux différents rayons et la liste des exceptions.

ET NOS DÉLICES-MYSTÈRE SONT...

- Le déjeuner du samedi. Dès l'ouverture et jusqu'à 10 h 30, nous vous proposons une assiette garnie de 2 oeufs, de bacon ou de saucisses et d'un croissant, le tout accompagné d'un thé ou d'un café. 2,49 ch.
- À l'heure du lunch, choisissez l'assiette de dinde rôtie à 5,99 et obtenez une **boisson* gratuite!** (Café, thé ou boisson gazeuse de format courant). *Boissons alcoolisées exceptées.
- De 14 h à la fermeture, régaliez-vous d'un bon morceau de gâteau Forêt Noire et d'un café: 1,79, c'est pas cher!



MAGASINEZ À LA BAIE LES DIMANCHES ET COUREZ LA CHANCE DE PASSER UN WEEK-END AVEC LES NORDIQUES!

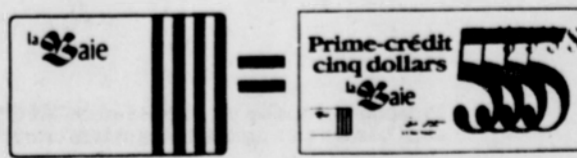
Que diriez-vous d'accompagner les Nordiques au New Jersey et d'assister à leur match contre les Devils, en mars prochain?

Ou encore de gagner une paire de billets pour assister au match opposant les Nordiques aux Whalers de Hartford, au Colisée?

La Baie vous offre cette chance! En tout, 251 prix à gagner dont :

- 250 paires de billets pour assister au match opposant les Nordiques aux Whalers de Hartford, le 28 décembre 1991, au Colisée. Encore 3 tirages à venir, par magasin, soit les 8, 15 et 22 décembre! Vous pouvez participer tous les dimanches, de l'ouverture à 16 h 30.
- Et un week-end pour deux personnes à East Rutherford, New Jersey, les 27 et 28 mars 1992. Le voyage comprend : le transport en avion, avec le club; l'hébergement à l'hôtel où loge le club, pour une nuit; 4 repas; et 2 billets pour assister au match opposant les Nordiques aux Devils du New Jersey, au Meadowlands Arena. Tirage au magasin des Galeries de la Capitale le mardi 24 décembre parmi tous les billets recueillis pour les tirages précédents.

Les formulaires de participation seront disponibles aux magasins la Baie des Galeries de la Capitale et de la Place Laurier.



la Baie

Le samedi sans taxes* chez Woolco!

Woolco vous donnera une réduction égale à la TVP et paiera la TPS pour tous les achats effectués le samedi 7 décembre 1991.



**Heures d'ouverture prolongées!
Ouvert de 8 h à 17 h**

On vous a toujours dit que vous économisez en magasinant chez *Woolco*. Et bien, *Woolco* fait encore mieux. En effet, *toute la journée* de samedi, vous épargnerez un montant équivalent à la *TVP* et à la *TPS* sur tous les articles en magasin*. Faites votre calcul: si vous magasinez ailleurs samedi, vous risquez de payer beaucoup *plus* cher que nécessaire. Et ça c'est un *crime*.



* Exceptions : tous les produits de tabac, les cigarettes et les revues, les développements de photos, les aliments à emporter ainsi que tous les produits ou services exempts de taxes, aucune mise de côté. Voir les détails en magasin.

Soyez "hors-la-loi" des prix et ne payez pas de taxes.

